



Fontenay-Saint-Père



Au fil des jours



BULLETIN MUNICIPAL N°55 - JANVIER 2026



S o m m a i r e

Edito	3	L'école	18	Instant de Partage	32
Extraits des Conseils Municipaux	4	Bibliothèque	18	Blues sur Seine	33
Cimetière	6	Kermesse de l'école	19	Salon artistique	33
Paris-Nice	7	Le Potager	19	Il était une fois la mairie	34
Réseau ERRE	7	Périscolaire	20	Octobre Rose	34
Le Budget 2025	8	ADJ	22	Fête de la Saint Denis	35
Urbanisme	9	Amicale des chasseurs	23	Téléthon 2025	36
Carnet État-Civil	9	APEF	24		
Les élections municipales	10	Les Jazzies	25	Marché de Noël	
Restauration de l'église Saint Denis	11	AS Fontenay-Saint-Père	26	et illumination du sapin	37
Avancement des projets	12	La Fontenoise	26	Embellissement	38
CCAS	14	Fontenay Amitiés	27	Villes et Villages étoilés	39
Le Conseil Municipal des Enfants	16	Le Moucet	30	PNRVF	
		Comité des fêtes	31		

Dessin de couverture : M. Gilles Pillet

Le moment de vous retrouver est arrivé, chers lecteurs.

Bien calé, au coin du feu, je ronronne toujours de plaisir à l'idée de partager, avec vous, ce billet d'humeur.

Mais, à dire vrai, je suis d'humeur vagabonde car envahi par un trop-plein d'émotions que je vous partage.

Un chat fatigué, je suis, lassé et désappointé par les comportements irrespectueux de certains humains. Les incivilités perdurent dans notre village : excès de vitesse, dépôts sauvages, rues décorées de poubelles en exposition permanente, altercations diverses... Quelle déception !

Est-ce si difficile de trouver les clés du bien-vivre ensemble ?

Un chat dans l'espérance, malgré tout, à voir, par exemple, la joie de vivre et l'implication de nos jeunes élus lors des élections, en novembre dernier, du 3^e Conseil Municipal des Enfants.

Un chat rassuré aussi par la volonté d'habitants d'embel-



lir leur environnement dans le respect des règles d'urbanisme.

Un chat consolé surtout par les gestes de solidarité observés, cette année encore. Des bénévoles actifs et courageux donnent de leur temps pour faire vivre animations et instants de partage.

Quelle énergie a-t-il fallu déployer, pour faire revivre l'ancien lavoir du Saussaye, qui était enfoui depuis des années sous un amas de végétation ! À la force de leurs mains et de leur bonne volonté, le temps d'un week-end, adultes et enfants ont redonné vie à ce lieu de notre patrimoine.

Un chat, finalement, fier et content, je suis.

Habiter notre village, travailler à notre bien-être personnel et collectif est un défi qui me réjouit.



Chères Fontenaisiennes, Chers Fontenaisiens,

En raison de la période pré-électorale et des obligations légales en vigueur, ce bulletin municipal ne comporte pas d'édito.



Le Conseil municipal, l'ensemble des services communaux et moi-même vous souhaitons une très belle année 2026, riche en joies, en bonheurs et moments partagés.

Nous vous invitons à célébrer ensemble la nouvelle année, lors des vœux du Maire, le samedi 24 Janvier à 10h30 à la Maison Claude Delorme.

Thierry Jorel

Extraits des Conseils Municipaux

Séance 14 octobre 2024 (extrait)

Tarifs service périscolaire - Elèves avec Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Monsieur le Maire informe que le service périscolaire accueille des enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) et fréquentant la cantine et/ou la garderie post scolaire munis d'un panier-repas et/ou goûter par la famille.

Monsieur le Maire propose de fixer un tarif minoré pour la cantine et la garderie post scolaire, dans le cas d'un PAI avec panier-repas et/ou goûter, pour tenir compte de la fourniture du repas et/ou du goûter par la famille.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la proposition de Monsieur le Maire de minorer les tarifs de la cantine et de la garderie post scolaire dans le cas d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) avec panier-repas et/ou goûter.

Fixe, dans le cas d'un PAI avec panier-repas et/ou goûter, les tarifs suivants :

- Cantine 2,50 € par enfant
- Garderie post scolaire 3,00 € par enfant

Dit que ces tarifs sont en vigueur à partir du 1er septembre 2024

Convention d'hivernage entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Commune de Fontenay-Saint-Père

Monsieur le Maire informe que la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise propose une convention hivernage 2024 / 2025 tout en sachant que certaines rues plus étroites ne pourront pas être traitées par leurs engins.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à passer et à signer ladite convention d'hivernage 2024 / 2025 avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise tout en laissant à la charge de la commune certaines rues plus étroites pour le passage de leur lame et de leur saleuse.

Rythmes scolaires - Demande de renouvellement de dérogation d'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Fontenay-Saint-Père bénéficie d'une dérogation de l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine depuis la rentrée de septembre 2018.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Sandrine LAIR, Inspectrice d'Académie de Versailles, nous informant qu'à la rentrée de septembre 2024, cette dérogation arrive à échéance et ne peut-être tacitement reconduite. Nous avons la possibilité de renouveler cette demande, pour une durée de 3 ans, en respectant la procédure initialement définie, le conseil d'école doit se prononcer sur cette organisation ainsi que le conseil municipal. En considération de l'intérêt tout particulier que présente ce renouvellement de dérogation d'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Demande le renouvellement de dérogation d'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine.

Séance 23 décembre 2024 (extrait)

Enquête publique des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Limay, Follainville-Dennemont, Porcheville, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt

Monsieur le Maire donne la parole à M. ITHEN, Maire-Adjoint afin qu'il apporte au conseil municipal des informations sur l'enquête publique réalisée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, pour les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Limay, Follainville-Dennemont, Porcheville, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt et qu'il donne également connaissance des observations qui seraient à porter sur le registre d'enquête publique et à la connaissance du Commissaire Enquêteur concernant la commune de Fontenay-Saint-Père.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire ou Monsieur ITHEN, Maire Adjoint, à porter ses observations sur le registre d'enquête publique des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Limay, Follainville-Dennemont, Porcheville, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt s'abstenir sur le projet de motion présenté par le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Motion concernant l'installation d'antennes de radio-téléphonique dans le Vexin Français

Monsieur le Maire donne lecture du projet de motion présenté par le Parc Naturel Régional du Vexin Français :

« *Après une quinzaine d'années de calme, l'installation d'antennes de radio-téléphonie connaît une nouvelle accélération avec l'arrivée de la 5G. Cette technologie reposant sur des fréquences plus élevées mais à la portée moindre implique une densification du réseau d'antennes alors que le passage de la 3G à la 4G avait majoritairement pu se faire sur des sites existants.../.... Considérant les nombreux projets d'installation d'antennes de radiotéléphonie mobile observées sur le territoire du Parc, sans information du Parc et avec une information parfois défaillante des communes et/ou des riverains ; Considérant par ailleurs que les préfectures demandent régulièrement la désignation de délégués du Parc aux instances de concertation sans réunir ces instances ;*

Considérant enfin les blocages sur des projets de couverture radiotéléphonique des zones blanches liés à l'impossibilité de faire émerger un consensus entre différentes politiques de l'État, ce qui met certaines communes dans une situation inacceptable ;

Le Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Vexin Français :

Demande aux autorités préfectorales d'agir de tout leur poids pour remettre de l'ordre dans le développement de la couverture radiotéléphonique à l'initiative des opérateurs ;

Demande notamment que les instances de concertation prévues par les textes soient régulièrement convoquées et que tous les projets situés sur le territoire du Parc y soient examinés afin de trouver le meilleur équilibre entre couverture du territoire par les ondes et insertion des ouvrages dans le paysage ;

Sollicite les parlementaires du territoire, députés et sénateurs, pour que la question de la maîtrise par les communes de ces implantations radiotéléphoniques soit réexaminée, et notamment la possibilité pour ces mêmes communes d'imposer une mutualisation des supports entre opérateurs. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide de soutenir la motion présentée par le Parc Naturel Régional du Vexin Français à la majorité par 14 voix Pour et 1 Abstention.

Convention de gestion relevant de la compétence voirie entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Commune de Fontenay-Saint-Père

Monsieur le Maire expose que la Communauté Urbaine GPSEO est compétente, au titre de ses compétences obligatoires en matière d'aménagement de l'espace communautaire pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, de la signalisation, des parcs et aires de stationnement, conformément à l'article L. 5215-20 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). La Convention de gestion relevant de la compétence voirie a pour objectif de permettre à la Commune de réaliser la sous-activités suivante :

- la propreté urbaine :
- propreté manuelle : balayage des voies, vidage des corbeilles, désherbage, ramassage des feuilles, des détritus, etc.

La convention proposée porte sur les modalités d'exécution de ces prestations sur une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2024.

Au titre de cette convention, la Communauté urbaine remboursera la Commune sur la base des dépenses engagées par cette dernière et plafonnées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve les termes de la convention de délégation d'entretien de la voirie, plus particulièrement la gestion de la propreté sur les espaces publics communautaires, devant intervenir entre la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Commune de Fontenay-Saint-Père, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024.

Convention d'utilisation de locaux municipaux

Monsieur le Maire donne connaissance de la demande de l'Association Bonheur 21 de pouvoir utiliser une salle pour organiser des séances éducatives au profit d'une élève de l'école élémentaire de la commune et d'autres enfants de l'association avec une éducatrice durant le temps scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à mettre à disposition gratuitement de l'association Bonheur 21 une salle communale

Séance 7 avril 2025 (extrait)

Vote des taux de la fiscalité directe locale - Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2025, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition 2025 en appliquant à chaque taux de référence 2024 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000. C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

Taxe Foncier bâti :

$27,23 \% \times 1,000000 = 27,23 \%$
 $1.783.000 \times 27,23 \% = 485.511$

Taxe Foncier non bâti :

$66,84 \% \times 1,000000 = 66,84 \%$
 $56.600 \times 66,84 \% = 37.831$

Taxe d'habitation :

$7,17 \% \times 1,000000 = 7,17 \%$
 $310.500 \times 7,17 \% = 22.263$

Participation à l'action « Elu.e.s. Rural.e.s Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu au sein du Conseil Municipal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :

Considérant, le Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de France, en septembre 2021, portant sur le thème « La Femme, la République, la Commune »

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle », adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et de l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au niveau du Conseil Municipal (éventuellement en binôme, en fonction des besoins et disponibilités sur le terrain) ;
2. La formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et « spéciale élus » ;
3. La mise en place d'un réseau, au niveau infradépartemental, départemental et national, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, Familles Rurales, association Solidarité Femmes, etc.).

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Madame Françoise BUQUANT comme « élue rurale relais de l'Égalité » du Conseil Municipal.

Séance 24 juin 2025 (extrait)

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le SEY - Approbation de la convention constitutive

Considérant l'obligation pour les acheteurs publics de sélectionner un fournisseur de gaz après une mise en concurrence préalable ;

Considérant qu'un groupement de commandes permet de mutualiser les coûts liés à la procédure de passation des marchés ;

Considérant l'importance de cette mutualisation pour constituer des marchés attractifs et compétitifs pour les fournisseurs ;

Considérant l'expertise et l'expérience du Syndicat d'Énergie des Yvelines en matière d'achat d'énergie ;

Considérant l'intérêt de la collectivité de Fontenay-Saint-Père à adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, coordonné par le SEY, pour ses besoins propres ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Décide d'adhérer au groupement de commande d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonnée par le SEY - période 2027-2030

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Fontenay-Saint-Père adhère au groupement de commande d'achat d'électricité coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78) et que ce marché prend fin le 31 décembre 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Demande à adhérer au nouveau marché européen d'achat d'électricité pour la période 2027 – 2030, initié par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY 78).

Donation d'une parcelle de terrain située au lieu-dit « Le Saussaye » appartenant à Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo au profit de la Commune de Fontenay-Saint-Père

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo souhaite faire une donation à la commune de Fontenay-Saint-Père de la parcelle de terrain cadastrée section I n° 202 lui appartenant, située au lieu-dit « Le Saussaye », d'une contenance de 90 centiares (90 m²), en zone NP (Naturelle Préservée) du PLUi et sur laquelle se trouve un petit abreuvoir / lavoir qui constitue un élément de patrimoine rural.

Monsieur le Maire précise que Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo s'engage à prendre à sa charge tous les frais liés à cette donation (frais de notaire ou/et de géomètre si besoin).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la donation faite par Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo, de la parcelle cadastrée section I n° 202 située au lieu-dit « Le Saussaye » d'une contenance de 90 centiares (90 m²).

Fixation des tarifs de reprographie de document administratifs

Monsieur le Maire informe qu'il a été constaté une demande croissante de photocopies de documents administratifs de la part des notaires, des administrés, et notamment en urbanisme.

Cette augmentation s'inscrit dans le cadre du droit d'accès aux documents administratifs, qui garantit à tout citoyen la possibilité d'obtenir copie des actes publics, sous réserves des exceptions légales.

Afin de rationaliser cette prestation tout en couvrant les coûts engendrés (matériel, maintenance, personnel), il est proposé de fixer des tarifs clairs et proportionnés, conformément à l'arrêté du 1er octobre 2001 fixant le plafond des frais copie pour les documents administratifs à 0,18 € par page A4 noir et blanc.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de fixer à partir du 1er juillet 2025, les tarifs suivants :

- Copie en noir et blanc en A4 à : 0,18 €
- Copie en noir et blanc en A3 à : 0,36 €

■ Copie en couleur en A4 à : 0,25 €

■ Copie en couleur en A3 à : 0,50 €

Donation d'une parcelle de terrain située au lieu-dit " Les Biardes " appartenant à Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo au profit de la Commune de Fontenay-Saint-Père

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo souhaite faire une donation à la commune de Fontenay-Saint-Père de la parcelle de terrain section I n° 001 lui appartenant, situées au lieu-dit « Les Biardes » à l'angle de la rue du Saussaye et la rue de la Petite Vallée, d'une contenance de 26 ares 50 centiares (2650 m²), en zone NP (Naturelle Préservée) du PLUi.

Monsieur le Maire précise que Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo s'engage à prendre à sa charge tous les frais liés à cette donation (frais de notaire ou/et de géomètre si besoin).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la donation faite par Madame Francesca Le Peletier de Rosanbo,

Avenant n° 2 - Prolongation du contrat de prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des locaux communaux

Monsieur le Maire informe que le contrat de prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des locaux communaux avec l'entreprise AZUREL est arrivé à son terme le 31 décembre 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de passer un avenant de prolongation dans les mêmes conditions que le contrat initial pour le nettoyage et l'entretien des locaux communaux avec l'Entreprise AZUREL, sise à Conflans-Sainte-Honorine (78700), jusqu'au 31 décembre 2026.

Avenant n° 2 - Prolongation du contrat de prestations pour la fourniture des repas de la cantine communale et des repas pour le service de portage à domicile

Monsieur le Maire informe que le contrat de prestations pour la fourniture des repas de la cantine communale et des repas pour le service de portage à domicile avec l'entreprise Yvelines Restauration arrive à son terme au 31 août 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de passer un avenant n° 2 - contrat de prolongation pour la fourniture des repas de la cantine communale et des repas pour le service de portage à domicile avec l'entreprise Yvelines Restauration, sise à Rambouillet (78120), jusqu'au 31 août 2026.

Cimetière

La gestion du cimetière se fait via le site : www.gescime.com/fontenay-saint-pere
Vous aurez la possibilité de :

- Rechercher et localiser une sépulture.
- Consulter et éditer les plans du site funéraire.



- Consulter les Registres des dispersions.
- Consulter la liste des opérateurs funéraires agréés.
- Vous informer lors des démarches à suivre lors d'un décès.



Du 8 mars au 15 mars "La Course au Soleil"

Le Paris-Nice passe à Fontenay-Saint-Père

Le Paris-Nice démarre une nouvelle fois dans les Yvelines. Pour la 17e année consécutive, le département accueille le grand départ de la "Course au Soleil", confirmant ainsi son statut de terre d'excellence cycliste.

Le dimanche 8 mars, c'est Achères qui donnera le coup d'envoi de cette 84e édition. Les coureurs parcourront 171 km à travers le département avant de franchir la ligne d'arrivée à Carrières-sous-Poissy.

Cette première étape sera 100% yvelinoise, avec au programme la traversée du Vexin et de notre village.

A Fontenay-Saint-Père, les cyclistes arriveront de Vienne-En-Arthies par la RD913 pour emprunter ensuite les routes suivantes :

Le carrefour de la Maison Blanche pour rejoindre la ferme Sainte-Thérèse. Au mémorial ils descendront la rue de Meulan, ensuite à gauche rue de la Mairie pour descendre rue de la grange dîme pour filer vers Guitrancourt via la Grande Vallée (voir plan ci-dessous). Bien sûr il y aura des restrictions de stationnement et de circulation lors du passage de la course que nous vous communiquerons ultérieurement.

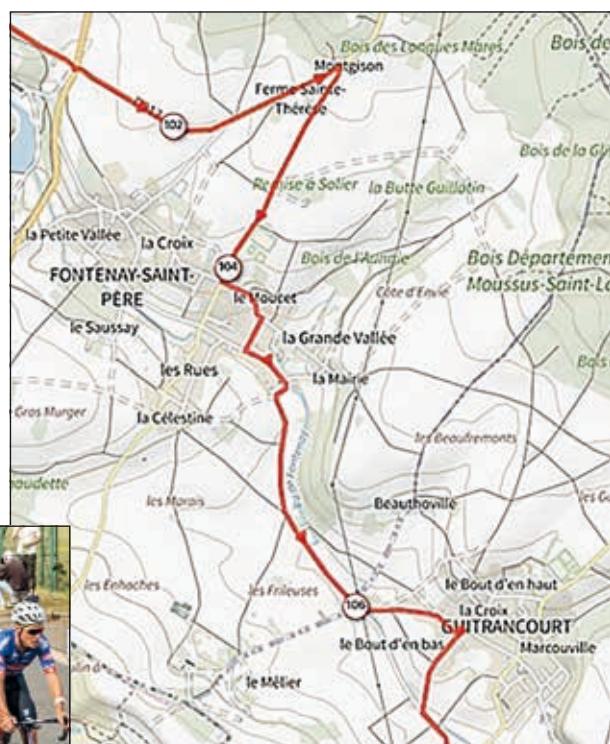
Les coureurs attendus sur le Paris-Nice 2026 sont :

Simon Yates, vainqueur du Tour d'Italie 2025, João Almeida, Juan Ayuso, Mads Pedersen et Tim Merlier, Kévin



Vauquelin, Valentin Paret-Peintre, David Gaudu et Lenny Martinez.

Au total, 154 coureurs répartis en 22 équipes de 7 cyclistes prendront le départ, pour un total de 1 245 kilomètres à parcourir sur les 8 étapes de la course. Un dimanche sportif, rendez-vous à Fontenay-saint-Père pour encourager les champions lors de cette Course au Soleil. Retrouvez toutes les informations sur le site officiel du Paris-Nice www.paris-nice.fr



Réseau ERRE (Elu.e.s Ruraux Relais de l'Egalité)

Les milieux ruraux peuvent amplifier certaines inégalités. Pour y remédier, l'Association

des Maires Ruraux a mis en place le réseau ERRE, destiné à lutter contre les violences faites aux femmes et à pallier les obstacles spécifiques rencontrés dans le monde rural.

En effet, le rapport souligne que la moitié des féminicides se produisent en milieu rural alors que ces zones ne sont occupées que par un tiers de la population. Le réseau ERRE permet de :

- Accompagner les victimes de violences intrafamiliales et d'inégalités.
- Participer à des actions de sensibilisation et de formation.

- Entrer en relation avec des structures locales adaptées.

La Municipalité adhère au réseau ERRE et nomme une référente.

N'ayez plus peur, n'hésitez plus à la contacter !
Mme Françoise BUQUANT
(conseillère municipale)
06.74.38.13.56
mairie-buquant@fontenay-st-pere.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites des associations impliquées dans ce réseau.

Le Budget 2025

R
Impôts, taxes et atténuation de charges: **719 275 €**
Sans augmentation de la part communale de l'imposition.

E
Produits des services: **81 180 €**
Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires - Remboursement de charges.

C
Dotations et subventions: **47 832 €**

E
Subventions sur investissements, vente terrain et remboursement de la TVA : **464 736 €**
Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2023.

T
Virement de la section fonctionnement: **141 014 €**

T
Provision d'investissement 2025 : **530 855 €**

E
S
Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:
→ Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions et aides pour les investissements.
→ Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
→ Aucune augmentation de l'impôt.
→ Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année (250 000 €).

D
Fonctionnement administratif: **478 000 €**
Indemnités, salaires, charges...

É
Subventions & manifestations: **61 160 €**

P
Intercommunalité: **123 844 €**
Versement à la CU - GPS&O.

E
Autres charges de gestion courante: **484 774 €**
Prestation de service, entretien, énergie...

E
Remboursement d'emprunts: **18 340 €**

N
Virement à la section investissement: **141 014 €**

S
Investissement: **677 760 €**
Affectation pour investissement prévisionnel et provision : Des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes : Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...

1 984 892 €

Urbanisme

Déclarations Préalables Fin 2024

- 13 rue de la Mairie, Remplacement pan sud toiture
- 8 rue des Foyaux, Changement des fenêtres + porte d'entrée
- 19, rue de la Grenouillère, isolation thermique par l'extérieur
- 12 rue des Foyaux, Rénovation toiture + gouttières
- 12 ter rue de la mairie, Division

Déclarations Préalables 2025

- 9, rue de la Mairie, Changement d'une fenêtre existante
- 23, rue de l'ancienne mairie, Remplacement de 4 fenêtres de toit et création verrière
- 1, rue de Meulan, Remplacement toiture garage + pigeonnier
- 5, rue du Saussaye, Division
- 25 rue de la Grenouillère, Réfection toiture
- 31, rue de la Grande Vallée, division de la propriété en 2 lots bâtis
- 2, rue des Clos, Changement de Portail
- 7 bis rue des Clos, Ravalement de façade d'un pignon
- 6, sente des écoles, Changement de la porte d'entrée
- 4 rue de Montgison, Rénovation de la grange
- 8, sente des écoles, Changement porte de garage
- 5, rue de la Grande Vallée, Isolation ext, ravalement, modification garage en habitation
- 61, rue de la Petite Vallée, création mur soutènement, remplacement portail
- 21, rue de la Grenouillère, Isolation pignon Nord, ravalement 2 façades et 1 pignon
- 31, rue de la Grande Vallée, changement de Portail et de la clôture
- 27, rue de la Grande, Vallée Changement de 4 fenêtres lucarne Capucine
- 4, rue des Foyaux, Changement destination garage en local artisanal
- 7, rue Pasteur, Changement de fenêtres et de volets
- 5, rue du Saussaye, Isolation des murs extérieurs par l'extérieur
- 3, rue des Foyaux, Pose de 2 fenêtres de toit
- 29, rue de la Petite Vallée, modification coffrage de l'unité de la climatisation
- 14 ter Rue de la Mairie, modification de la clôture Nord Est
- 12 rue de la Mairie, Changement des fenêtres en bois à l'identique

- 28, rue de la Grenouillère, Remplacement de la clôture en bois à l'identique
- 1 rue Léon Andrieux, Modification de façade
- 6, Place de la Mairie, Ravalement et création de 2 fenêtres de toit
- 14, rue Pasteur, Travaux de ravalement + garde-corps
- 28, rue de la Grenouillère, Isolation thermique par l'extérieur
- 4, rue de la Grange Dime, Installation de 8 panneaux photovoltaïques
- 19, rue de la Grenouillère, Installation de 2 fenêtres de toit sur le garage
- 3, rue Pierre Curie, Aménagement de la grange (pose fenêtres, etc.)
- 2, rue Pierre Curie, Changement porte d'entrée et fenêtre sur rue
- 3, rue de Mantes, Rénovation du ravalement de la maison
- 1, rue de Montgison, Réfection toiture, suppression cheminée, ajout fenêtres toit

Permis de construire 2025

- 13 bis rue Pasteur
- 12 rue de la mairie

Permis de Construire modificatif:

- 3 sente des écoles

Permis d'Aménager:

- 9 sente des écoles (détachement lot à bâtir)
- 20 Rue de Meulan (création d'un city stade)

Nous vous rappelons que lorsque vous construisez ou modifiez l'aspect extérieur de votre propriété, le Code de l'Urbanisme vous oblige à faire une demande en Mairie.
Afin de vous accompagner dans vos projets, la Commission Urbanisme vous accueille tous les mardis de 18h à 19h30 sur rendez-vous.
Hélas, certains dossiers se terminent devant les tribunaux ce qui est fort dommageable pour tous. Le respect du code de l'urbanisme est un devoir. Il permet de préserver notre village et la valeur de vos biens.

Carnet État-Civil • Année 2025

Naissances

- ◆ Ishaq ULD FARCHI AABID
- ◆ Andréa FARCY PEREIRA DA SILVA
- ◆ Mayline CANFIN
- ◆ Isya MEZIANE

- ◆ M. SOVERAN Thomas et M. BARNABÉ Jason
- ◆ M. FORTINI Johnny et Mme MESELJEVIC Andréa
- ◆ M. LEROSIER Aymeric et Mme JEDDOU Asmaa

Décès

- ◆ M. Jean-Michel LE GALLE
- ◆ M. Guy MOLLET
- ◆ M. Jacques CAMI
- ◆ Mme Pierrette FEILLET épouse BOUTTIER

Mariages

- ◆ M. LUGAGNE-DELPON Martin et Mme VERGOBBI Blandine
- ◆ M. OBERT Sébastien et Mme HOAREAU Christelle

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

Ce qu'il faut savoir pour accomplir son devoir électoral.

- Vérifier votre inscription sur la liste électorale en vous rendant en mairie ou en vous connectant simplement sur service-public.fr.
- Vous venez d'emménager à Fontenay-Saint-Père, vous avez changé d'adresse, votre état civil a changé, attention votre inscription ou ces modifications ne sont pas automatiques.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez procéder à votre inscription avant le mercredi 4 février 2026 par internet ou le vendredi 6 février 2026 en mairie.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Quand et comment s'inscrire ?

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Une personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

Une personne détenue en prison et qui n'est pas privée du droit de vote peut s'inscrire, mais selon une procédure d'inscription spécifique.

Un citoyen européen (non français) résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et aux élections européennes en France.

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, en ligne sur service-public.fr ou bien en mairie, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (attention, les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées), d'un formulaire cerfa.

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote à condition qu'il soit inscrit



dans la même commune que vous.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Comment faire une procuration de vote :

En remplissant le formulaire en ligne sur service-public.fr (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal d'instance).

En ligne sur service-public.fr, avec une identité numérique certifiée France Identité.

Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal d'instance).

Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

En application de la loi du 21 mai 2025, à partir des élections municipales de 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est un mode de scrutin de liste paritaire comme c'était déjà le cas dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.

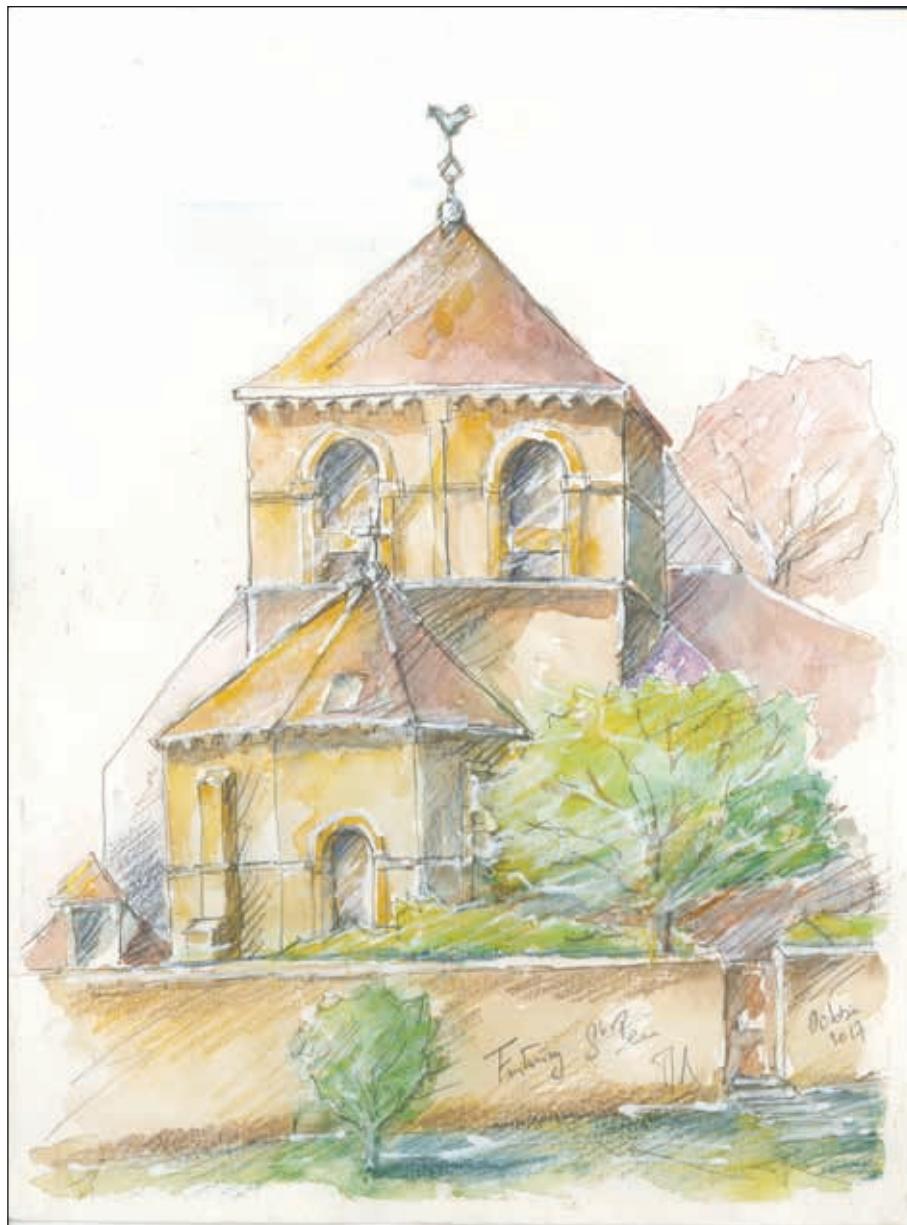
Campagne de restauration de l'église Saint Denis

Comme vous le savez tous, l'église Saint-Denis est un élément majeur du patrimoine de notre village, depuis les XI^e et XII^e siècles de par sa situation géographique, bien sûr, mais essentiellement de par son histoire.

Lorsqu'on la regarde attentivement, on peut lire en elle toutes les traces de son histoire, donc de la nôtre, celle de notre village ; Fontenay-Saint-Père !

Car, comme lui, elle a évolué au fil du temps et a subi de grandes transformations.

De nombreuses traces en témoignent, comme des stigmates, qui relatent et nous font comprendre ce qu'elle a été et comment elle s'est modifiée au fil des siècles.



Quelques habitants ont pu en prendre conscience pendant la visite organisée lors des journées du patrimoine par Jacques Deby ; ils ne la regardent plus de la même manière... !

D'abord réduite à sa partie la plus ancienne, constituée du chœur, à l'est, de la chapelle latérale nord, et du clocher, qui datent du XII^e siècle, elle a ensuite été agrandie plusieurs fois, aux X^e et XVI^e siècles, et même surélevée.

Sa structure et ses ouvertures ont ainsi été modifiées, pas forcément à bon escient...

Mais son grand âge, qui fait notre fierté, pose aussi quelques problèmes ; notamment par des infiltrations lors des intempéries. Ce qui a pas mal dégradé

les couvertures, charpentes et enduits intérieurs, principalement dans la partie datant du XII^e siècle.

La municipalité a donc décidé de lancer une campagne de restauration, qui débutera en 2026, et sera réalisée en quatre tranches. Tranches indispensables afin d'obtenir un maximum de subventions et réduire ainsi le 'reste à charge' pour la commune...

Les sommes qui ont été versées à cet effet par des donateurs, dans le cadre de la Fondation du Patrimoine, nous permettent d'engager plus rapidement les travaux maintenant que le Maître d'œuvre a été retenu. Un grand merci à eux pour leur générosité qui va nous être d'une grande aide ! Après la phase étude, qui établira un diagnostic et préparera les appels d'offres et les demandes d'autorisations auprès des services concernés (DRAC, MH, ABF...), viendront ensuite : la phase urgente de mise hors d'eau et de réparations, puis celle des travaux intérieurs de confortation et de restauration, et enfin celle de révision de la couverture de la nef.

Phasage qui sera affiné lors des études et autorisera la tenue de cérémonies et d'offices.

Faire de notre village un environnement

La Ruralité « Conserver le caractère rural de notre village »

La création du PLU puis son intégration dans le PLUI a permis de protéger l'environnement, le patrimoine et l'aspect rural de notre village, tout en offrant de nouvelles possibilités de construction. Cette démarche vise notamment à préserver le maintien de l'école du village.

Le Conseil Municipal veille strictement au respect des lois et des règlements d'urbanisme, afin de sauvegarder la qualité architecturale et maintenir le caractère rural du village ainsi que la valeur des biens immobiliers. Depuis 2014, la Commission urbanisme a pour mission de vous accompagner et de vous conseiller dans ces démarches.

Notre collaboration étroite et constante avec le Parc National Régional du Vexin Français représente un véritable avantage pour protéger l'environnement, la campagne, ainsi que notre qualité de vie et celle des générations à venir. Le renouvellement de la Charte du Parc nous permettra de poursuivre nos efforts pour préserver ce territoire.

En collaboration avec le SMSO nous mettons en place des ouvrages pour freiner le ruissellement et ainsi freiner les débordements du ru.

Nous avons œuvré activement pour faire annuler le projet d'expansion des carrières sur notre territoire.

Le Service Public « Écouter, être disponible, être transparent et accompagner »

Depuis 2014, le Conseil Municipal est au service de ses habitants :

- ➔ Accueil efficace à la Mairie.
- ➔ Accueil des nouveaux habitants.
- ➔ Des services dématérialisés facilitant les démarches.
- ➔ Un CCAS au service des plus démunis et travaillant pour le maintien à domicile avec le portage des repas, la téléassistance, des bons de chauffage, aide aux transports sans oublier les voyages.
- ➔ Une communication régulière et transparente de toutes les décisions et des évènements du village via le nouveau site internet ou Panneau-pocket.
- ➔ Un souci constant de la sécurité :
 - mise en place d'un Plan de Sauvegarde Communal (PSC), outil essentiel pour la gestion des crises au niveau local, permettant de préparer et d'organiser la réponse aux événements pouvant impacter la population;
 - création du parking de la Grange Dîme en collaboration avec GPS&O;

- mise en place de caméras de surveillance installées dans les endroits sensibles;
- collaboration étroite avec la gendarmerie installée rue de la Mairie.
- ➔ Un service périscolaire toujours très actif et soucieux du développement, bien être des enfants.
- ➔ Le renouvellement pour la 3^e fois d'un Conseil Municipal des Enfants.
- ➔ La volonté d'offrir un espace dédié aux loisirs des jeunes conduira prochainement à la réalisation d'un city stade.
- ➔ Un accompagnement financier pour les projets pédagogiques (voyages, équipement...).
- ➔ Une volonté continue d'apporter de la culture dans notre village avec l'organisation de spectacles, expositions, journée du patrimoine.
- ➔ L'ouverture prochaine de la Maison des Associations (Maison Gégène) contribuera à renforcer notre partenariat solide avec le tissu associatif, acteur essentiel de la vie de notre village.
- ➔ La présence d'un marché le jeudi (en fin de journée).

nement propice à la convivialité

L'Environnement « L'amélioration et la préservation de notre cadre de vie »

Les actions en matière de développement durable se sont poursuivies :

En collaboration avec GPS&O, en plus de son aspect sécuritaire, la gestion des eaux pluviales a été améliorée Route des Ormeteaux et rue de Meulan; en plus de ces importants travaux, le passage au LED de l'ensemble des bâtiments communaux et diverses actions en faveur de la réduction des dépenses énergétiques comme par exemple :

- ➔ le pilotage à distance du chauffage dans les classes et à la maison communale,
- ➔ remplacement du Chauffage salle du bas de la Maison Communale,
- ➔ pilotages des chauffe-eau...

L'attribution du label Village Étoilé par l'Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'environnement nocturne soutient notre engagement en faveur du développement durable.

Le ruissellement reste notre préoccupation majeure, en collaboration avec le SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et Oise) ; Les échanges avec les agriculteurs sont en cours avant de pouvoir réaliser les travaux d'aménagement. Les travaux ont été effectués sur les bâtiments communaux pour améliorer l'isolation : remplacement des fenêtres de la maternelle et des fenêtres de la façade nord de la Mairie-école.

Le développement « Des réponses réalistes et adaptées aux besoins des villageois »

Grâce à une collaboration étroite et efficace avec GPS&O, de nombreux travaux de voirie ont été ou seront réalisés, comme la mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus de l'église, la rue de la Grange Dîme...

La Communauté Urbaine a investi dans le remplacement de canalisations d'eau obsolètes. Désormais, notre commune est alimentée en eau décarbonatée via le château d'eau de Limay.

Les subventions accordées par GPS&O contribuent à l'entretien des bâtiments communaux. La préservation du patrimoine constitue également une priorité ; à ce titre, l'agence Ingénier'y du département a initié les consultations nécessaires aux travaux de rénovation de l'église, dont la première phase est prévue pour 2026. Cette opération sera rendue possible notamment grâce aux dons recueillis via la Fondation du Patrimoine.

*Le seul but :
faire de Fontenay-Saint-Père,
un village où il fait bon vivre !*

CCAS

Festivités

Voyage d'automne « Une journée au Tréport »

Le 10 septembre, le voyage traditionnel organisé chaque année par le CCAS de Fontenay-Saint-Père a offert aux Fontenaisiennes et Fontenaisiens une belle journée à la fois ludique et culturelle, placée sous le signe de la découverte du Tréport et de la ville royale d'Eu.

Afin d'éviter les manifestations prévues ce jour-là, il a fallu emprunter les petites routes de campagne : un itinéraire un peu plus long que prévu, mais qui a permis d'admirer les paysages environnants.

Arrivés à l'heure, nous avons débuté la journée par une balade en petit train touristique. Ce circuit captivant a permis de parcourir Le Tréport, d'y découvrir son port animé et les anciens quartiers de marins, avant de rejoindre Mers-les-Bains, célèbre pour ses villas colorées de la Belle Époque.

Puis une balade en mer a suivi. Portés par les flots entre Normandie et Picardie, nous avons découvert la côte d'Albâtre : une aventure iodée offrant une vue imprenable sur le littoral et sur les majestueuses falaises du Tréport.

Après s'être restaurés, c'est en funiculaire que nous avons rejoint le bus ; un bel ouvrage dont les voûtes ont été creusées par la main de l'homme et qui permet de relier la ville haute à la ville basse. Un parcours typique, où l'on peut encore admirer le magnifique panorama qui s'ouvre sur la ville.

En route pour le Château-Musée Louis-Philippe, dans la ville d'Eu.

Là, une guide conférencière nous a permis de découvrir ce magnifique domaine s'étendant entre château, parc, dépendances et forêt.

Édifié au XVI^e siècle sous Henri de Lorraine, duc de Guise, et Catherine de Clèves, le château fut ensuite transformé et embellie jusqu'au XIX^e siècle, notamment grâce à la Grande Mademoiselle, cousine du roi Louis XIV. Devenu résidence d'été du roi Louis-Philippe, il accueillit par deux fois la reine Victoria.

Sa décoration intérieure reflète son histoire et la vie quotidienne du XIX^e siècle. À travers la salle à manger, l'office, la salle de bains ou encore la chambre dorée de la Grande Mademoiselle, on entre dans l'intimité des propriétaires successifs.

Puis, cette belle visite terminée, notre chauffeur Michel, toujours en itinéraire bis, nous a ramenés à bon port à Fontenay-Saint-Père pour 19 h : une très belle journée riche en expériences multiples.

La Semaine Bleue

Le mardi 6 octobre, une journée toute particulière a été dédiée aux aînés du village dans le cadre de la



« Semaine Bleue ». Pour l'occasion, plusieurs activités de bien-être leur ont été proposées. Les soins de manucure prodigués par Sandrine et les séances de coiffure



réalisées par Natalie ont rencontré un vrai succès, que ce soit à domicile ou à la maison Claude-Delorme, où chacun a pu profiter d'un moment de douceur. Maud, très attachée à ce rendez-vous, était encore présente cette année. Elle a offert avec beaucoup de générosité des séances de Shiatsu aux Fontenaisiennes et aux Fontenaisiens, leur permettant de se détendre, de se ressourcer et parfois même de découvrir cette pratique bienfaisante. Un moment chaleureux et apprécié de tous.

Repas et remise de colis de Noël aux seniors

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le CCAS organise chaque année un repas festif et convivial à l'attention des seniors de plus de 70 ans. Pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, un colis de Noël est également prévu.

Le vendredi 19 décembre, les aînés de notre village ayant opté pour le colis ont ainsi reçu un Panier Gourmand offert par le CCAS, accompagné d'une carte de Noël soigneusement confectionnée par les enfants du périscolaire — une attention qui a fait chaud au cœur.

Le traditionnel repas de fêtes s'est tenu, quant à lui, à la salle Claude-Delorme le 11 janvier 2026. Les convives ont eu le plaisir de partager un moment chaleureux autour d'un repas préparé par Childéric, le chef de l'Îlon d'Aristée, avec une ambiance musicale assurée par Tomah Dorys. Une belle occasion de commencer l'année dans la bonne humeur.

Anniversaires des plus anciens

Notre doyenne, **Mme Denise Olivier**, a célébré son 96^e anniversaire en novembre 2025. À cette occasion, le CCAS lui a offert une sélection de gourmandises pour marquer ce moment précieux.

Monsieur Claude Pain a, quant à lui, soufflé ses 95 bougies, tandis que **Madame Jeannine Paysan** a fêté ses 90 ans.

Service

Maintien des personnes à domicile

➤ **Portage des repas**: Pour faciliter le quotidien, le personnel communal se charge de la livraison, tous les midis (sauf week-end et jours fériés) d'un repas directement aux habitants.

Le prix du repas reste à 5,20 € et 0,70 € pour un potage.

Un service pratique et convivial, qui permet de profiter d'un repas chaud sans se déplacer.



➤ **Téléassistance**: La prise en charge financière de Téléassistance par la Commune concerne les personnes non imposables, n'ayant pas de mutuelle et ne bénéficiant pas de l'APA.

Elle est gérée par « VITARIS-Yvelines Ecoute Assistance » dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes isolées ou en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la Commune.

- Tél : 0 810 220 050 Mail : teleassistance78@vitaris.fr
- Site internet : www.yvelines.fr/teleassitance

➤ **Subventions du forfait imagine'r par le CCAS**: Les jeunes Fontenaisiennes et Fontenaisiens bénéficient d'une aide financière destinée à alléger le coût des transports scolaires, grâce au soutien du CCAS. Cette aide s'élève désormais à 90 € pour les collégiens et lycéens titulaires de la carte de transport Imagine R. Il s'agit d'une hausse significative décidée par la Commune, faisant suite à l'arrêt de la participation du Conseil départemental, qui n'apporte plus de soutien qu'aux élèves boursiers.

Renouvellement et nouveaux abonnements à transmettre à :

-Agence Navigo CTVMI : 2, impasse Claire Deville 78200 - Mantes la Jolie. Service clientèle : 01 30 94 34 22

➤ **Bons de chauffage**: Le CCAS de Fontenay-Saint-Père propose une aide sous forme de « bons de chauffage » destinée aux personnes de plus de 60 ans, non impo-

sables avant déductions, et limitée à un bon par foyer. Pour en bénéficier, il est nécessaire de déposer à la Mairie un avis d'imposition ainsi qu'un RIB.

Le montant de cette aide s'élève à 110 € et est accordé aux bénéficiaires participant à la commande groupée de fioul intercommunale organisée par la Mairie, à condition de posséder une chaudière au fioul.

➤ **TAD - Ile de France**: Le Transport à la demande est un service collectif, flexible, dynamique et personnalisé, accessible uniquement sur réservation du lundi au samedi de 9h00 à 17h00 (hors jours fériés) Centrale de réservation : 0.800.10.20.20

Vous pouvez utiliser votre titre de transport régional ou vos tickets pour ce service.

Une fois la réservation effectuée, vous recevrez une alerte sur votre téléphone 30 minutes avant l'heure de départ, indiquant les détails de votre prise en charge : point d'arrêt, horaire, véhicule, etc. Il est recommandé de vous présenter 5 minutes avant l'heure prévue. Le conducteur confirmera votre présence et validera votre titre de transport.

➤ **Information Améthyste**: Titre de transport pour les personnes âgées, handicapées ou anciens combattants (et veuves de guerre) Sous réserve d'éligibilité, un dossier doit être rempli et déposé en Mairie.

Le forfait de transport, financé par le Conseil Départemental des Yvelines, permet aux personnes concernées de voyager gratuitement ou avec participation réduite sur tous les modes de transport en commun d'Île-de-

France : métro, RER, bus, tramway et trains.

Contact et informations :

- Site : <https://amethyste.yvelines.fr>
- Tél. : 01 39 07 81 20
- Mail : amethyste78@yvelines.fr

Le CCAS reste à l'écoute de toutes les personnes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne.

N'hésitez pas à vous faire connaître : notre équipe est là pour vous accompagner, vous informer et vous soutenir au mieux.



Le Conseil Municipal des Enfants : une année 2025 sous le signe de l'engagement

L'année 2025 a été riche en échanges et en actions pour le Conseil Municipal des Enfants (CME), composé de huit jeunes conseillères et conseillers investis et motivés.

Au cours du premier semestre, les jeunes élus se sont réunis à trois reprises, des temps de travail qui leur ont permis d'échanger, de formuler des propositions et de construire collectivement des projets au service de la commune.

Parmi les décisions marquantes de l'année, le CME a validé son souhait d'adhérer à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), affirmant ainsi son engagement en faveur de l'environnement et du bien vivre ensemble. Cette démarche s'est concrétisée par une matinée de fabrication de nichoirs, destinés aux mésanges et aux petits oiseaux du Vexin, mêlant sensibilisation à l'environnement et action concrète.

À noter également que la collecte pour l'association « Roulez petits bouchons », initiée par le premier Conseil Municipal des Enfants, se poursuit activement grâce à la mobilisation des habitants du village. Lors de la collecte, ce ne sont pas moins de **138 kg** de bouchons qui ont été récoltés, témoignant de l'engagement durable et solidaire de la population.



Les élections du Conseil Municipal des Enfants

Le mois de novembre 2025 a marqué un temps fort de la vie citoyenne locale avec l'organisation des élections du troisième Conseil Municipal des Enfants. En amont du scrutin, les candidats ont préparé leur engagement en réfléchissant aux projets qu'ils souhaitaient défendre et en présentant leurs idées aux autres élèves. Cette phase préparatoire a permis de sensibiliser l'ensemble des enfants aux valeurs démocratiques, au rôle d'un élu et à l'importance du vote. Le jour de l'élection, les jeunes électeurs ont pu voter dans des conditions proches d'un scrutin officiel : isolement, urne et émargement. Ce moment solennel a été vécu avec sérieux et enthousiasme par les enfants, fiers de participer à un véritable exercice de citoyenneté.



À l'issue du dépouillement, 4 jeunes conseillers ont été réélus, Lise, Ambre, Erwan et Gabriel, témoignant de la confiance renouvelée accordée par leurs camarades, tandis que de nouveaux élus sont venus compléter l'équipe du CME : Rose, Ava, Amaury et Maël.

À travers l'ensemble de ces actions, le Conseil Municipal des Enfants confirme son rôle essentiel dans l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication des plus jeunes dans la vie communale.

Après un conseil d'installation réussi le 12 janvier, nous sommes impatients de suivre l'engagement et les actions de nos nouveaux jeunes élus tout au long de l'année 2026.



L'École

2025 : une année riche en événements

Cette année scolaire restera marquée par deux temps forts qui ont rythmé la vie de notre école et renforcé les liens entre élèves, enseignants et parents.

Un voyage scolaire à la montagne au cœur de l'hiver

Les enfants ont eu la chance de partir quelques jours à la montagne. Encadrés par l'équipe pédagogique (ATSEM et AESH comprises) et soutenus par des parents accompagnateurs, ils ont découvert les joies des randonnées en raquettes et du ski alpin, la beauté des paysages montagnards et les valeurs de solidarité. Ce séjour a permis aux élèves de vivre une expérience unique, alliant apprentissage et convivialité, et restera sans doute gravé dans leurs souvenirs.



Une kermesse haute en couleurs

Dès le début de l'année, les parents d'élèves ont organisé une grande kermesse. Malgré une météo

capricieuse, l'événement a rencontré un véritable succès : stands de jeux, tombola, gourmandises et animations ont attiré petits et grands. La mobilisation des bénévoles et la bonne humeur des participants ont fait de cette journée un moment de fête et de partage.



Un esprit collectif

Ces initiatives témoignent de l'engagement de toute la communauté éducative autour de ces grands moments et aussi lors de toutes les manifestations du village auxquelles participe activement l'association des parents d'élèves afin d'offrir plus de moyens à destination des enfants. Enseignants, parents et enfants ont uni leurs forces pour offrir des expériences enrichissantes et conviviales. **Merci à tous pour cette année riche en événements.**

La Bibliothèque

Cette année, la bibliothèque a fait peau neuve !

La municipalité a fourni pour le plus grand plaisir de Jacky et des enfants, de jolis meubles de rangements permettant de bien mettre en valeur les livres des petits, c'est à la fois très beau et très fonctionnel. De superbes affiches de l'École des Loisirs ont parachevé la décoration de ce bel espace dédié aux mots, aux images et à la découverte.

Une belle initiative qui permet de développer la créativité et l'imagination des enfants à travers la lecture.



Kermesse de l'école

Une kermesse 2025 couronnée de succès à Fontenay-Saint-Père

La kermesse organisée le samedi 20 septembre 2025, de 11h à 17h, a rencontré un très beau succès, pour le plus grand plaisir des enfants, des familles et de l'ensemble des participants. Cette manifestation, marquée par une ambiance conviviale et festive, a bénéficié d'une forte mobilisation.

Grâce à cet engagement collectif, **la somme de 3 575 euros** a pu être récoltée au profit de la coopérative scolaire. Elle permettra de financer des sorties scolaires ainsi que des projets éducatifs au bénéfice des élèves.



La municipalité adresse ses remerciements à l'ensemble des bénévoles, des équipes éducatives et des familles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Le Potager

Le Centre de Loisirs « Le Potager », propriété de la ville de Levallois, accueille les enfants du CP au CM2 de Fontenay-Saint-Père grâce à une convention établie entre les deux communes. Les enfants peuvent ainsi s'y rendre à chaque période de vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël.

L'accueil du mercredi est, pour le moment, suspendu en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, ainsi que de l'obligation de mettre à disposition un animateur spécifiquement dédié au groupe d'enfants de Fontenay-Saint-Père.

Horaires d'accueil: de 10h30 à 16h.
Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Contact pour tout renseignement :
Marie-Christine GOUET : 06 34 70 07 87.

Périscolaire

Le périscolaire, un lieu où il fait bon grandir

À Fontenay-Saint-Père, le périscolaire occupe une place toute particulière dans la vie des familles. Chaque jour, les enfants y sont accueillis dans une ambiance douce, rassurante et joyeuse. Avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne, Angélique, Adeline, Blandine et Manon accompagnent les enfants avec bienveillance et attention. Leur présence chaleureuse contribue à créer ce cadre apaisant où chacun trouve naturellement sa place.

Dès 7h30, les plus matinaux commencent leur journée en douceur. À midi, tous se retrouvent autour d'un moment très attendu : le repas. Menus équilibrés, découverte de nouvelles saveurs, échanges et rires partagés...

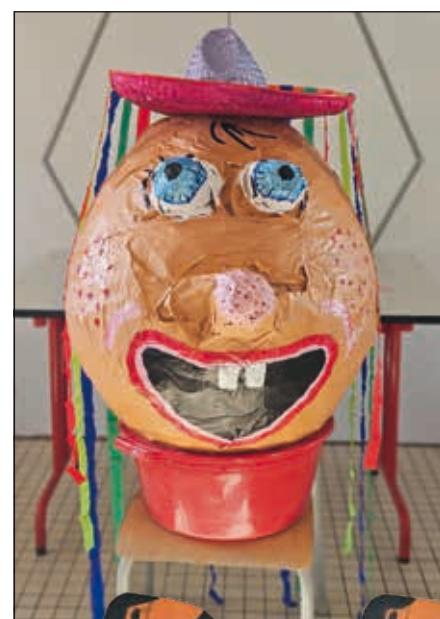
Le déjeuner est un temps fort, convivial et apaisé. Cette année, pour améliorer le bien-être des enfants, la cantine fonctionne désormais en deux services. Presque tous les élèves de maternelle, 23 sur 25, mangent à la cantine. Le premier service, de 11h30 à 12h25, regroupe les maternelles et les CP ; une fois leur repas terminé, ils rejoignent la garderie pour un moment de détente. Le deuxième service concerne les CE1, CE2, CM1 et CM2. En attendant l'heure du repas, ils se retrouvent en salle d'étude où ils peuvent s'amuser et jouer à des jeux de société, puis ils passent à table de 12h25 à 13h20.



Au fil des journées, une grande variété d'activités est proposée : ateliers créatifs, jeux collectifs, activités sportives, temps calmes, lecture... De quoi permettre à chacun de s'exprimer, de découvrir, de jouer ou simplement de se détendre.

Une année riche en couleurs et en découvertes, tout au long de l'année, différents thèmes sont explorés, on ne s'ennuie jamais !

En janvier 2025, les salles se sont mises aux couleurs du Nouvel An chinois, avant que les enfants ne se lancent dans la confection de la tête de Monsieur





Carnaval. Quel plaisir pour eux de voir leur création défilé dans les rues du village le jour J ! Pour le repas à thème, les enfants sont venus vêtus de leurs costumes préférés, fiers et enchantés. À Pâques, chacun est reparti avec un joli pochon-lapin rempli de chocolats, confectionné par Angélique.

Dès septembre 2025, les enfants ont plongé dans l'univers fascinant de la Jungle ; singes, caméléons, salamandres, toucans et perroquets ont envahi les espaces du périscolaire et de la cantine, pour le plus grand bonheur des petits explorateurs. La semaine Disney a également égayé les menus, inspirés de Vaiana, Ratatouille, Chicken Run ou encore Pumbaa.

Début octobre, un rendez-vous très attendu a conduit les enfants, accompagnés du personnel communal, à la fête foraine, où ils ont pu profiter de tours de manèges et se délecter de barbes à



papa ou de crêpes offerts par la Municipalité.

À l'occasion d'Octobre Rose, les enfants ont participé à la décoration de l'immense logo de la campagne avec leurs propres portraits et y ont ajouté de petits mots de soutien. Ce projet collectif a permis à chacun de s'investir dans cette cause importante tout en partageant un moment de création et de solidarité. Puis Halloween est arrivé, plus drôle qu'effrayant, et a offert aux enfants un moment festif qu'ils ont adoré.



Comme chaque année en décembre, les enfants ont préparé les cartes de Noël destinées aux seniors du village, perpétuant un lien intergénérationnel précieux. Puis, avant les vacances, les festivités de Noël ont débuté autour du sapin joliment décoré, avec un repas, un goûter et la distribution de petits cadeaux.



Un service apprécié de tous !
Le périscolaire de Fontenay-Saint-Père est cher au cœur des Fontenaisiens. Grâce à l'implantation constante de l'équipe, à une organisation attentive, cet espace devient chaque jour un véritable prolongement chaleureux de l'école. On y grandit, on y découvre, on y partage... toujours dans un environnement sécurisant, bienveillant et époustouflant.



A D J Amicale Des Jeunes

Une nouvelle année, 2025, riche en événements et en émotions, vient de prendre fin ; une nouvelle année, 2026, pleine d'espoirs et d'envies, commence !

À nous, à VOUS, de tout faire pour qu'elle soit pleine de bonheurs partagés...

Notre calendrier était, cette année encore, bien rempli avec :

- Le 8 février notre Assemblé Générale annuelle avec la présentation des comptes, le renouvellement du bureau, la mise au point du calendrier 2025, et la prise de 'bonnes résolutions'...
- Le 19 avril notre traditionnelle Chasse aux Œufs, qui a vu, cette année encore, de nombreux enfants (et parents !) se remplir de joie... et de chocolats ! Merci à eux pour leur présence.
- Le 18 mai l'organisation de notre Foire à Tout, à laquelle ont participé de nombreux résidents et exposants extérieurs. Ce fut une belle journée, où le public a été présent pour la grande satisfaction de tous. Un grand bravo aux bénévoles et merci à tous les exposants pour leur participation.
- Le 1^{er} juin, nous avons eu le droit à la présentation du spectacle monté, pour et avec les enfants, sous la direction de Tomah DORYS : 'DES POUVOIRS DOUTEUX'. Et un grand merci à Michèle DOULUT pour la confection des costumes ! De l'avis général, ce fut une réussite, et les parents étaient, bien évidemment, aux anges ! Merci à tous.
- Les 7 et 8 juin, ce fut au tour de notre troupe théâtrale, 'Les Chaparleurs', de nous présenter le spectacle original que les acteurs ont travaillé toute l'année avec Stéphane de FRAIA, qui en a peaufiné l'écriture et assuré la mise en scène : 'QUE JE T'AIME'. Un spectacle enjoué et désopilant qui a su surprendre et conquérir le cœur des spectateurs.
- Le 19 octobre, notre célèbre et incontournable 'Marché à la Citrouille' s'est tenu dans la bonne humeur, avec la participation de tous les exposants et l'aide précieuse de nombreux bénévoles.



Moins de monde que l'année dernière, mais tous les exposants se sont déclarés satisfaits.

Quant au public, il a une fois encore été enchanté... !

➤ Le 31 octobre, les rues de Fontenay-Saint-Père se sont remplies de 'Monstres Effrayants' pour le défilé Halloween, qui, allant de porte en porte, ont extorqué de nombreuses confiseries aux habitants totalement terrorisés... ! Merci à tous d'avoir joué le jeu et particulièrement à ceux qui avaient magnifiquement décoré leur maison !

Un seul regret : peu de monde autour du magnifique buffet qui avait été préparé généreusement par les bénévoles, avec de succulents gâteaux et de délicieuses boissons... dommage !

Et tout au long de l'année, ont eu lieu :

➤ Le lundi les Cours de Gymnastique pour adultes, avec Zejko Maseljevic, qui rencontrent un grand succès.

➤ Le mercredi les Cours de Judo pour enfants, avec Mourad Moumene, qui sait amener ces petits à réaliser des prouesses... .

➤ Et bien sûr, toute l'année, 7 jours sur 7 et 18h sur 24, l'accès aux 2 terrains de Tennis : adjtennis.fontenaysaintpere@gmail.com

Mais comme vous avez pu le constater, cette année :

- Pas de soirée Beaujolais Nouveau, le manque de participants l'année dernière nous a amenés à ne pas organiser cet évènement.
- Pas de Fête des Voisins, estimant que la finalité de cette traditionnelle journée est de faire en sorte que les habitants d'un même quartier se rencontrent,



en organisant ensemble un repas collectif dans leur propre quartier...

► plus de spectacle assuré par la Compagnie du Mardi, la troupe de Jacky Goupil, ce dernier souhaitant se libérer de cette organisation très prenante pour se tourner vers ses autres activités d'écriture. Aux grands regrets des habitants de Fontenay, qui l'attendaient chaque année avec impatience.

Merci à lui pour les moments de joie qu'il leur a apportés; et... bonne réussite dans ses œuvres!

Pour l'année 2026, l'Amicale Des Jeunes souhaiterait ouvrir de nouvelles sections, tournées vers les jeunes et les adolescents. Pour ce faire nous sommes ouverts à toutes idées nouvelles et disposés à accueillir parmi nous de nouveaux Participants ou Bénévoles. Nous attendons vos suggestions, et si des ados pouvaient nous contacter pour en discuter avec nous, nous en serions ravis...



Parents, aidez-nous!
Bonne année 2026 à tous.

Pour nous rejoindre:

Tél. : 06 64 78 78 43 / adjfontenayspere@orange.fr

Jacques Debry



Amicale des chasseurs

Notre amicale, créée depuis 1930, participe activement à la gestion et à la préservation de la faune sauvage. Elle est présente sur la commune, non seulement par sa participation financière (rémunération des propriétaires de terres sur lesquelles nous chassons) mais également par des actions sur le terrain tout au long de l'année : nettoyage des layons et sentiers, entretien de jachères « faune sauvage », agrainage et abreuvoirs pour les faisans ou perdrix (utiles également pour les chiens en promenade); sans oublier une présence d'encadrement afin de sécuriser le parcours annuel du Téléthon organisé sur Fontenay !

Toujours conscients que nous ne sommes pas les seuls usagers de la nature, nous mettons un point d'honneur au respect des autres promeneurs, vététistes ou cavaliers circulant sur les chemins communaux... Nous remercions les propriétaires de chiens pour leur vigilance lors de leur promenade, particulièrement au printemps pendant la période de reproduction des oiseaux et des chevreuils.

Nous sommes prêts à proposer des portions de venaison aux habitants du village qui le souhaiteraient alors que le marché français en importe ! Nous le faisons déjà pour les agriculteurs et certains propriétaires en bordures de zones boisées qui sont également victimes de dégâts.

Soyez vigilants sur la route le matin avant le lever du jour et le soir après



la tombée de la nuit. C'est à ces moments particulièrement que les animaux se déplacent pour rejoindre les zones de nourriture (maïs, herbages, bords de routes enherbés et bordures de forêt).

Les 24 chasseurs de l'association ont tous participé à un stage de remise à niveau (réglementaire tous les 10 ans) sur la sécurité. Nous signalons toutes les battues par des panneaux réglementaires au code de la route. Ces panneaux ne sont pas déposés pour faire peur mais ils sont là pour inciter les conducteurs à la prudence afin d'éviter les collisions avec des animaux, mais aussi pour les chiens.

Comme toutes les communes rurales, nous sommes également confrontés à une recrudescence de la population de sangliers depuis de nombreuses années. Le sujet est complexe et peut parfois donner lieu à des informations inexactes. Nous restons disponibles pour expliquer la situation et répondre aux questions.

L'amicale, c'est aussi un moment de convivialité unique : notre repas annuel (le prochain étant prévu le 7 mars 2026), apprécié de tous, où l'on partage de bons plats faits maison et des moments chaleureux.

Venez nous rejoindre : adhérer, c'est participer à la gestion de la nature et au maintien d'un équilibre local.

Bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

L'amicale des chasseurs

APEF

Tout au long de l'année 2025, les Elfes de l'APEF n'ont pas manqué d'être bien occupées - fort heureusement pour notre école et les enfants qui la fréquentent assidûment.

Bien occupées... que ce soit sur les stands des diverses manifestations auxquelles nous avons participé - soirées "instants de partage" organisées par le Comité des Fêtes, notamment à l'occasion d'une chouette étape de la course-randonnée cycliste Mad Jacques au printemps dernier, buvettes amicales, culturelles et éminemment éclectiques au Moucet, notre Tiers-Lieu depuis longtemps rêvé, Marché à la Citrouille et, tout récemment, Marché de Noël - ou en coulisses.

Car, tels les infatigables petits lutins du Père Noël, les Elfes et leurs associés – une équipe de mamans de choc en particulier, sans oublier quelques papas qui n'ont pas peur de participer à quelques séances de musculation sur le terrain - œuvrent la plupart du temps... dans l'ombre ! pour soutenir l'école de notre village dans le financement et l'accompagnement physique et logistique de ses projets ludico-pédagogiques.

Nous nous réjouissons de contribuer, dans une atmosphère d'échange et de collaboration sans lesquels nous ne saurions véritablement avancer ni proposer de nouveaux projets, à la vie associative, riche et



diverse mais surtout collaborative, de notre village, dans un esprit de "tous ensemble avec tout un chacun". Nous tenons à ce que nos adhérents de fait et de droit, parents d'enfants scolarisés à l'école de Fontenay, tout simplement, puissent mesurer cette spécificité qui fait aussi notre force dans un cadre très porteur par-delà notre seule association



Mais nous sommes toujours trop peu nombreux, que ce soit pour telle ou telle manifestation ou comme force de proposition et surtout de réalisation de tel ou tel projet. C'est pourquoi, nous avons besoin d'aide, dans la mesure du temps, des possibilités et des disponibilités de chacun. Il n'y a jamais de "petite" contribution, surtout si elle se fait avec le sourire, dans la joie et la bonne humeur !

Certaines de nos actions ont désormais leur succès et leurs fidèles : nous ne pouvons que travailler davantage à les pérenniser. En ce mois de décembre 2025, vous aurez pu, peut-être déjà au sein de votre foyer, ou en promenade dans notre village amoureusement décoré, profiter des nombreux arbres de Noël, choisis, un par un, avec amour par un frisquet et pluvieux matin de 1er du mois, chez notre partenaire producteur en Normandie, où nous avons rencontré par hasard et contre toute attente (sinon l'elfe de service se serait vaguement époussetée, recoiffée sinon maquillée) de sympathiques journalistes de France 3 région Normandie (édition Rouen), très enthousiastes.

Oui, les Elfes savent aussi, pour les besoins de la (bonne) cause, se transformer en chefs d'équipe, logisticiennes, prévisionnistes, comptables voire conductrices d'utilitaires de + ou - 20 m³ ! Pour cette année, en particulier, nous tenons à remercier, tout spécialement nos fidèles soutiens et clients, ceux qui

répondent toujours présents à ce que nous avons, depuis l'origine - recherche, étude de marché et lancement du projet "sapins" souhaité comme proposition de service à notre village, dans le respect d'une charte de qualité et de proximité. En particulier, nous adressons nos sincères et chaleureux remerciements à la Mairie de Fontenay pour sa confiance renouvelée, en termes de commandes d'arbres en nombre pour l'école, les locaux municipaux comme pour les espaces extérieurs partagés par tous, l'aide logistique de la part du personnel communal aussi bien pour le déchargement que pour le stockage, la distribution et l'installation de notre forêt de conifères



LES JAZZIES

La saison 2024-25 a vu la poursuite de l'augmentation du nombre d'élèves initié la saison précédente avec 42 élèves vs 35 élèves de 4 à 13 ans et un groupe d'adultes. Nous avons été invités à tenir un stand partagé avec l'APEF à la « Marché à la Citrouille » et avions un stand de vente de desserts à la foire à tout du village. Nous remercions vivement l'ADJ et l'APEF pour la confiance qu'ils nous ont accordé à l'occasion de ces événements. Les bénéfices issus des ventes réalisées dans le cadre de ces participations ainsi que la subvention municipale ont soutenu l'association tout au long de cette saison. Après une année de cours, les élèves ont progressé dans leur technique avec envie et énergie, la saison s'est terminée par un beau spectacle sur le thème « *j'ai toujours rêvé...* ». Rêver de voyager, rêver d'être un artiste, rêver d'être une princesse ou un pirate, l'occasion pour les élèves d'exprimer et partager leurs émotions par la danse. Un excellent moment où les élèves nous ont emportés dans leurs rêves. Un grand merci à Mélanie, leur Professeure diplômée d'Etat, qui transmet la passion de la danse avec rigueur et crée chaque année de très belles chorégraphies et bravo à ses élèves enthousiastes.

La nouvelle saison a bien commencé avec un nombre d'élèves en constante augmentation, avec 50 élèves.



À toutes et tous, de la part des enfants avant tout, merci à ceux qui ont su et, à l'avenir, sauront, donner un peu de leur temps et de leur énergie pour aider à l'effort conjoint pour notre école et ses élèves. Bienvenue à ceux qui nous rejoindront cette année !

Les Elfes de l'APEF: Fanny, Yseult, Marie et leurs associé(e)s

Contacts :

Apef78440@gmail.com (de préférence, merci)
Facebook: AssociationdeParentsdeFontenayspèreAPEF
Marie CAHUET 06 16 35 71 47 (SMS ou whattsapp)



Cette année de jeunes enfants nous ont rejoints mais aussi des élèves expérimentés. Aussi, nous avons ouvert deux cours ados et avancés, le samedi matin. Nous espérons que des ados viendront renforcer le groupe, la saison prochaine pour le pérenniser. Nous avons vendu des crêpes au Marché de Noël de décembre 2025.

Enfin Merci à tous les parents des danseuses et amis des Jazzies qui nous aident dans l'ombre à faire vivre l'association en toute occasion.

Notre assemblée Générale aura lieu le 25 janvier 2026 et le spectacle de fin d'année le 28 juin 2026 à l'espace Christiane Faure de Limay.

Contacts :

Lesjazzies78440@gmail.com
Gisèle : 06 32 90 61 56
Isabelle : 06 87 86 42 06





ASF

Notre Club l'A.S F a été créé en 1986 dans le but de proposer et rassembler autour de notre sport les jeunes de la commune mais aussi des villages aux alentours. Aujourd'hui, nous continuons nos efforts pour rassembler et proposer dès le plus jeune âge la pratique du football dans une ambiance conviviale et détendue. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider.



Depuis plusieurs années nous organisons un Stage de football pendant les vacances de Pâques qui rencontre un vif succès. Il est ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non. Pour l'année 2026, le stage se déroulera du lundi 20 au vendredi 24 avril.

Actuellement, dans le Club nous avons 5 catégories avec 105 licenciés : 4 Catégories de jeunes des U6/U7 ; U8/U9 ; U12/U13 et U14 (cela représente une catégorie d'âge entre 5 ans et 13 ans) ces équipes sont inscrites en FFF au Foot Animation du District des Yvelines et en championnat U14 District. Depuis septembre 2025, nous avons une catégorie Séniors dans le Club.

Le Club recherche toujours des joueurs pour agrandir ses équipes.

Contact :

A.S. FONTENAY ST PERE
6, place de la mairie
78440 FONTENAY ST PERE
06.78.80.51.02
asfontenay@lpiff.fr
Site : www.as-fontenay-st-pere.fr



La Fontenoise

2025 : une année placée sous le signe de la convivialité pour notre association. Comme chaque année, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos joueurs pour leur participation aux concours annuels que nous avons organisés.

Notre association réunit toujours une trentaine de participants fidèles : Fontenaisiens, Fontenaisiennes et habitants des villages voisins qui viennent régulièrement partager nos moments de compétition. Nous avons toujours parmi nous notre doyenne, Anna, ainsi que notre benjamin, Louka. C'est un véritable plaisir de vivre ces moments ensemble.

Cette année, malheureusement, l'une de nos rencontres a dû être annulée en raison d'une météo particulièrement défavorable. Pour notre plus grand plaisir, la municipalité – que nous remercions vivement – a mis à notre disposition le local du terrain communal. Grâce à cela, nous avons pu clôturer notre année, en septembre, par le traditionnel apéro-dînatoire, bien à l'abri. Un

moment de partage et de détente très apprécié de tous.

Des nouvelles de notre jeune Matthias Candella-Croquefer, qui a fait ses premiers pas au sein de notre association jusqu'à l'an passé ; Il est aujourd'hui licencié au club Les Pétancoeurs Mantais et s'est illustré de manière remarquable en 2025.

À seulement 15 ans, Matthias a remporté l'ensemble des compétitions de sa catégorie : le tête-à-tête, la doublette, la triplette ainsi que l'épreuve de tir de précision. Un parcours exceptionnel pour ce jeune talent appelé à progresser encore en côtoyant le haut niveau de la pétanque française. Une immense fierté pour notre association !



En attendant de nous retrouver pour de nouveaux défis, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact :

Alain STOSS : 06 74 70 51 11

FONTENAY AMITIES

Le lien entre les générations

Rétrospective de l'année 2025

Janvier : Assemblée générale et sa traditionnelle galette des rois.

Février : Repas « Planet Panda » Restaurant du monde Stage de Yoga pour les enfants à la Maison Claude Delorme

Mars : Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme
Sortie au cabaret Le Chaudron Magik

Avril : Soirée Guinguette dans la cour de l'école Stage de Yoga pour les enfants à la Maison Claude Delorme

Mai : Repas des adhérents à la Maison Claude Delorme

Juin : Voyage au Pouilles (Italie) organisé par Follainville Voyage au Baléares organisé par Générations Mouvement

Juillet : Stage de Yoga pour les enfants à la Maison Claude Delorme

Septembre : Participation au Forum des Associations Voyage 4 jours en Normandie avec la participation du Club de l'amitié de Follainville-Dennemont



Octobre : Participation de la section Couture créative à la Note Rose Restaurant CommeDAB à Guerville

Novembre : Tournoi de belote à la Maison Claude Delorme

Décembre : Repas de Noël à La Mare aux Clercs à Mulcent

Mardi après-midi convivial autour de jeux de société et d'un goûter

Jeudi matin Bridge

Jeudi de 9h à 16h (salle du bas Maison Claude Delorme) Couture créative

Lundi 10h à 11h, Mardi 10h à 11h, Mercredi 20h à 21h Yoga

Notre démarche est la convivialité et la création de lien entre les habitants toutes générations confondues. Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion.



Programme 2026

- Samedi 10 janvier 2026 : Assemblée Générale et Galette
- Samedi 7 février 2026 : Belote
- Jeudi 12 février 2026 : Restaurant Planet Panda
- Vendredi 3 avril 2026 : sortie Notre-Dame + Restaurant à définir
- Samedi 9 mai 2026 : Repas des adhérents et 40 ans de l'association
- Samedi 6 juin 2026 : Soirée festive
- 7 au 13 juin 2026 : La Forêt Noire organisé par Club de l'amitié de Follainville-Dennemont
- Samedi 5 septembre 2026 : Forum des associations
- Du 24 au 27 septembre 2025 : Voyage en Auvergne
- Samedi 14 novembre 2026 : Concours de belote
- Jeudi 3 décembre 2026 : Restaurant pour repas de Noël (lieu à déterminer)

Venez-nous rejoindre (Adhésion 18 €)

Pour tout renseignement et inscription : le mardi après-midi à la salle du bas de la Maison Claude Delorme ou auprès de :

Alain ITHEN - Tél. : 06 73 94 06 68

Mail : ithen@orange.fr

Nadine LETESSIER - Tél. : 06 84 16 31 79

Mail : fontenay.amities@gmail.com

Pierre METRIER - Tél. : 06 17 39 37 63

Suzanne DUMESNIL - Tél. : 06 85 40 98 91

Mail : suzanne.dumesnil78@gmail.com

40 ans En 2026 nous fêterons les 40 ans de notre Association, j'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour qu'un club pour les seniors existe et perdure dans notre village.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2026.

Le Président : Alain ITHEN





Commémoration du 8 Mai



Commémoration du 11 novembre

Comédie musicale



Carnaval

Fête du 14 Juillet



Fête de la musique

Fête des prix



Fête de la Saint Denis



Fabrication nichoirs



Vœux du maire



Repas du CCAS



Marché de la citrouille



Mad Jacques



Octobre Rose



Nouveaux arrivants



Marché de Noël



Le Moucet vous raconte son histoire

C'est quoi le Moucet ?

C'est un petit oiseau très mignon, de type fauvette. C'est aussi le nom donné à notre association qui a ouvert un Tiers-Lieu culturel dans la belle propriété ayant appartenu à Robert Cami et Camille Berg, d'illustres artistes. C'était une évidence que le projet serait artistique !

C'est quoi un Tiers-Lieu ?

Un lieu de partage dont la vocation première est de favoriser le lien social, de faire ensemble.

Qui sommes-nous ?

Nous avons créé une communauté 100 % féminine au départ, qui a été rejoints par quelques hommes. L'équipe s'organise, se soutient dans l'embellissement du jardin pour le confort des visiteurs. Le mot qui vient a été très galvaudé, utilisons-le dans ce qu'il a de plus authentique : bienveillance.

Autre mission, créer une dynamique pour le village et ses alentours, présenter des artistes et artisans locaux. Favoriser un accès plus large à la culture en milieu rural en présentant des animations qui puissent toucher un maximum de personnes, intergénérationnelles.

Bilan de notre première saison

Les manifestations se sont succédé chaque mois, axées sur les 7 premiers arts et le bien-vivre ; accompagnées d'ateliers variés ponctuellement proposés avec des intervenants extérieurs : artistes, associations. Nous avons même accueilli des représentations "Hors les murs" d'autres collectifs, un tournage, une conférence... À chaque fois dans une ambiance conviviale et avec un temps favorable. Sur ces 6 mois, nous avons eu la visite d'environ 670 personnes (adultes et enfants).

Quels sont nos projets ?

Le programme de la prochaine saison a été défini : Moucettes et Moucets s'activent pour entretenir nos partenariats et en composer d'autres.



Aussi, une surprise vous attend pour notre réouverture le 25 avril 2026...

Suivez nos histoires sur Instagram ou Facebook, ou mieux, rejoignez-nous pour des moments animés et chaleureux et prendre part à la suite de l'histoire !

Vous pouvez soutenir nos actions en tant qu'adhérent, bénévole ou donateur sur Helloasso.



14, Rue de Meulan
78440 Fontenay-Saint-Père
Ouvert à tous, entrée gratuite

Informations :
contact@le moucet.com





Comité des fêtes

Très appréciées des Fontenaisiennes et des Fontenaisiens, les manifestations 2025 organisées par le Comité des fêtes ont, cette année encore, rencontré un large succès.

Le 22 mars le Carnaval a lancé la saison. Petits et grands, fiers de leurs déguisements, ont défilé dans les rues aux côtés de M. Carnaval, installé sur son tracteur et arborant une tête réalisée par les enfants du périscolaire. La parade s'est achevée au terrain communal, où M. Carnaval a été brûlé selon la tradition, marquant symboliquement l'arrivée du printemps. La journée s'est ensuite clôturée à la Maison Claude Delorme autour de gâteaux et de boissons, un moment convivial apprécié de tous.

Le 5 avril, un après-midi Loto a été organisé.

Nouveauté cette année, cette manifestation a rencontré un très vif succès. La salle Claude-Delorme a fait salle comble, tous les participants venus avec l'espoir de décrocher l'un des beaux lots annoncés. Une fois les tables installées et les grilles choisies, chacun attendait avec impatience de pouvoir remplir rapidement ses cases au fil des numéros tirés. Une belle dynamique a régné dans la salle : les heures ont filé, les lots ont trouvé leurs gagnants, et l'ambiance est restée conviviale du début à la fin. On s'est quitté heureux de ce moment partagé, qui confirme que le loto est un moyen à la fois ludique et fédérateur de rassembler les habitants.

Le 28 juin, Fête de la Musique

, une soirée pleine de charme où la musique tenait le premier rôle ! Sur scène, chanteurs et musiciens se sont succédé avec talent, entraînant le public dans leurs univers. L'émotion du live a créé un véritable lien entre tous les participants.

Côté gourmandises, chacun s'est régalé : sandwichs, plateaux apéro, croque-monsieur, les crêpes et les

boissons servis par les bénévoles du Comité des Fêtes ont fait l'unanimité ajoutant encore plus de convivialité à la soirée. Ce rendez-vous culturel et festif a offert un véritable moment de partage et de détente fidèle à l'esprit de la fête de la musique.

Le 6 septembre, Forum des associations à Fontenay-Saint-Père. Cet événement a réuni les structures culturelles, sportives, solidaires et de loisirs de la commune. Les habitants ont ainsi pu découvrir l'ensemble des activités proposées. Cette rencontre a aussi permis aux visiteurs de s'inscrire et de se lancer dans de nouveaux projets pour l'année à venir. Un moment idéal pour échanger, créer des liens et partager ensemble.

Le 9 novembre, le Comité des fêtes a organisé son deuxième Loto, après le succès de celui du 5 avril. Cette édition avait pour objectif de soutenir le Téléthon, qui se déroula à Fontenay-Saint-Père le 6 décembre. Dans une ambiance chaleureuse, les nombreux participants ont tenté leur chance et plusieurs ont remporté de beaux lots. L'intégralité des recettes, soit **892,96 €**, a été remise au Téléthon. Une initiative solidaire qui témoigne de l'engagement des habitants de la commune.



Instants de partage

Les soirées « Instants de Partage » ont, cette année encore, été très appréciées et largement fréquentées par les Fontenaisiens et les Fontenaisiennes, désormais très attachés à ces moments de détente, musicaux et conviviaux.

Le 6 juin, une nouvelle formule « Apéro-concert » a été proposée : une soirée printanière partagée en famille et entre amis. Plateaux apéritifs et, nouveauté cette année, des croque-monsieur ont permis aux participants de se restaurer, puis d'écouter l'artiste du jour, Alex Saint-Cricq, lauréat du Vocal Tour 2018. Fontenay-Saint-Père était très fier d'accueillir cet auteur-compositeur-interprète talentueux au répertoire pop-rock. À l'unanimité, il a fait vibrer le public avec ses créations originales ainsi qu'un large choix de reprises incontournables, en français et en anglais. Une belle soirée comme on les aime dans notre village, placée sous le signe de la chaleur, du partage et de la convivialité.

Le 19 septembre, « Scène ouverte ». C'est avec une grande joie que nous avons accueilli le groupe COLPORTEUR pour une soirée musicale dédiée aux chansons de Pierre Genot, auteur-compositeur-interprète, accompagné de ses musiciens. Habitant de Fontenay-Saint-Père depuis désormais 25 ans, il est venu partager avec le public un univers artistique aussi riche que personnel. Passant de la chanson française à des ballades folk aux accents country, Pierre Genot dévoile une



palette musicale pleine d'imagination et d'émotions. Son talent et sa passion pour la musique ont captivé l'ensemble des spectateurs.

Cette très belle soirée, baignée d'une lumière estivale de fin d'été, a rassemblé un public vêtu de blanc, venu profiter d'un moment gourmand tout en se laissant emporter par l'univers musical de Pierre. La fête s'est prolongée grâce au DJ, qui a fait danser les participants pour clôturer la soirée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le 6 décembre, « Instant de partage au Marché de Noël ».

Un « Instant de Partage » devenu désormais une tradition, qui lance la saison de Noël et se célèbre lors de l'illumination du grand sapin ainsi qu'au Marché de Noël de Fontenay-Saint-Père.

Pour l'occasion, le Comité des Fêtes a offert aux enfants des activités ludiques telles que des sculptures de ballons et des photos souvenirs réalisées grâce au Photo-Booth. De son côté, l'APEF animait des ateliers de maquillage et de création d'ornements destinés à embellir le sapin du village.

Les bénévoles avaient préparé de savoureuses soupes et du vin chaud, tandis que « Le Relais des Mers » proposait ses assiettes de fruits de mer. Le tout a été partagé près des braseros, donnant au lieu une ambiance chaleureuse malgré le froid hivernal. Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, sous les lueurs du sapin étincelant qui ouvrira officiellement les festivités de fin d'année.



Blues sur Seine

Concert de EBONY ROOTS

Le festival Blues sur Seine, depuis plusieurs années, fait partie, des spectacles très appréciés à Fontenay-Saint-Père.

Le mardi 11 novembre, à 20h, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont restitué avec brio les chants appris à l'harmonica lors des ateliers animés par David Chalumeau. Une belle prestation, très applaudie, qui a fait la fierté de leurs parents et du public venu nombreux pour l'occasion dans notre église de la Saint-Denis. La soirée s'est ensuite poursuivie avec le concert du groupe « Ebony Roots », réunissant trois voix au timbre instantanément reconnaissable autour d'un pianiste au jeu sensible et incandescent. Du groove, un répertoire de caractère, une véritable invitation au voyage dans le temps, des worksongs aux freedom songs.

Avec une énergie brute qui touche directement les cœurs et les âmes, ils nous ont fait (re)découvrir le répertoire des Soul Stirrers, du Golden Gate Quartet, des Blind Boys of Alabama, mais aussi de Ben Harper ou Bobby McFerrin.

Le saxophoniste et chanteur du groupe n'est pas un inconnu pour Blues sur Seine : Thomas Doucet avait en effet remporté avec les G Lights le tremplin 2018 du festival. Avec ce nouveau projet, plus soulful, il partage avec brio les histoires marquantes de la



musique noire américaine, chargées de sens, pour nous guider dans une communion d'esprit et de soul. Dans notre belle église, comble pour l'occasion, les Fontenaisiens et Fontenaises ont pu découvrir ce « quartet gospel & soul » heureux de se produire et de partager l'amour de leur répertoire dans notre chaleureux village. Une belle soirée pleine d'émotions.



Au Chant Adèle Camara et Ivy Fof / au Chant & Saxophone Thomas Doucet / au Clavier Damien Joëts.

Salon artistique

Le 19 octobre 2025 se tenait le 25^e Salon artistique dans la salle Claude Delorme en même temps que le Marché à la Citrouille.

Plusieurs disciplines artistiques y étaient représentées : dessins au stylo à bille, photographies, peintures, aquarelles, sculptures en terre cuite ou encore objets détournés.

Cette année un invité d'honneur, Christophe Sergent a été très apprécié grâce à la qualité exceptionnelle de ses peintures.

Beaucoup de monde pendant cet après-midi venu découvrir de nombreux artistes de grand talent. Le tout dans une ambiance extraordinaire grâce à Little Saxe qui a su apporter à cette exposition une note musicale teintée de jazz qui a séduit un grand public. Une fois de plus, ce 25^e Salon aura été un succès.



Il était une fois la mairie

« Il était une fois la mairie », c'est le spectacle théâtral et musical que la commune a offert aux enfants de l'école le vendredi 7 et à ses habitants le samedi 8 novembre dernier.



Ce spectacle, porté par deux comédiens et une musicienne, a donné une résonance particulière au rôle du maire et des élus, ainsi qu'à leurs missions diverses et pas toujours bien identifiées.

Par le biais d'une fiction rocambolesque, ces artistes de la troupe du Théâtre aux Eclats ont traité un sujet sérieux, qui nous concerne tous, avec humour, légèreté et fantaisie.

Cinquante personnes ont répondu à cette invitation.

D'abord surpris, puis séduits par cette déambulation poétique et burlesque, les spectateurs ont apprécié ce spectacle original et interactif.

Ce fut un moment de partage culturel et d'unité pour tout public.

« Le plus beau métier d'Homme est d'unir les hommes », Antoine de Saint-Exupéry.

Octobre Rose



Fontenay-Saint-Père soutient la campagne nationale d'Octobre Rose à travers différentes actions ou animations le plus souvent au bénéfice de l'association locale la Note Rose, qui œuvre pour informer et accompagner les femmes touchées par le cancer du sein.

Cette année, un défi couture a été lancé, dès l'été dernier.

Il s'agissait de coudre différents carrés textiles à dominante rose avec la technique de son choix : patchwork, broderie, application de tissus, dentelles, galons variés... Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel et ont fait part d'une belle créativité.

Tous ces carrés ont été assemblés pour former de magnifiques banderoles destinées à être exposées en mairie, chaque automne, afin de témoigner de l'implication de la commune à cette cause.

Un grand merci à toutes les participantes de différentes communes et notamment aux bobinettes de Fontenay,



Claude et Patricia ainsi qu'à Christiane, notre dynamique et inventive couturière de la rue au Bègue. L'exposition des banderoles lors du marché à la Citrouille a permis la vente de goodies. Avec la contribution des participantes, la somme de 150€ a été remise à la Note Rose.

Ensemble, à petits points, nous avons tissé surtout des liens d'amitié dans un réel esprit de solidarité.



Fête de la Saint Denis

Un week-end de fête les 3, 4 et 5 octobre pour célébrer la traditionnelle Saint-Denis, patron de notre village. Trois jours mêlant tradition, convivialité et moments de joie partagés.

» Dès le vendredi soir, la convivialité était de mise avec le traditionnel concours de belote, un rendez-vous que les amateurs attendent toujours avec impatience. » Samedi et dimanche, au terrain communal, place à la fête foraine : un rendez-vous incontournable pour tous, autour des manèges, des stands de jeux et de friandises.

Un grand camp médiéval s'était installé, proposant de multiples animations pour les enfants : combats d'entraînement, spectacles de feu et de troubadours, scènes de la vie au château ou encore rencontres avec des voyageurs venus de toutes terres.

Les plus jeunes ont pu s'essayer à la création d'une potion magique à l'Atelier de l'Apothicaire, fabriquer des armes à partir d'éléments naturels à l'Atelier du Forgeron, résoudre des énigmes avec la Dame de la Tour, préparer la table des chevaliers à l'Atelier de la Bibliothèque, et même provoquer un duel contre un chevalier lors des adoubements réalisés par le roi ou un seigneur du camp.

» Samedi soir, dès la nuit tombée, les animateurs du camp médiéval ont créé la surprise : avant même le feu d'artifice, ils ont fasciné le public avec un show de jonglage lumineux et de flammes. Puis tous les regards se sont levés vers le ciel et le feu d'artifice,



accompagné d'une animation musicale, a offert un moment magique qui a enchanté toutes les générations venues pour l'évènement.

Pour clôturer la fête, le lundi, les enfants du village ont été invités à profiter gratuitement de tours de manège et d'autos-tamponneuses offerts par la Municipalité. Merci au personnel communal et aux élus qui s'impliquent pour que les enfants de la garderie bénéficient aussi de ce moment joyeux.



Téléthon

Le samedi 6 décembre 2025, notre village a vécu sa 10^e participation au Téléthon. Une météo clémente a incité une cinquantaine de sportifs, adultes et enfants, marcheurs, coureurs et cyclistes à se lancer sur les parcours proposés et balisés par les chasseurs, toujours fidèles à leurs postes.

Quelques enfants ont pu découvrir l'univers des pompiers grâce à la présence de l'équipe de garde des sapeurs-pompiers de Limay. Un parcours sportif et ludique installé sur la place de la mairie permettait d'observer un fourgon incendie et de manipuler lance et dévidoir... Un grand merci au personnel de la caserne de Limay pour son inventivité, sa gentillesse et sa disponibilité tout au long de la matinée.

Sous le grand barnum, une vente de fleurs, de boissons chaudes, de chocolats et de gâteaux était, comme d'habitude, proposée. Le poids d'un copieux panier garni était aussi à deviner: 17 kg 180! bravo à Stéphane Arblade qui l'a remporté! 150 € sont à ajouter à la somme à reverser au Téléthon grâce à ce panier. Les décorations de Noël réalisées par les enfants de l'école étaient aussi en vente. Un merci particulier à nos petits élèves et à leurs enseignants pour leur implication et un bravo aux 6 personnes qui ont participé à la dictée, particulièrement ardue, proposée



sée par Monsieur Nioche, le directeur de l'école. La talentueuse Claire Vergobbi a conservé, une fois de plus, son titre de championne!

Un grand merci aux bénévoles du Comité des fêtes pour leur fidele implication précieuse et indispensable. Le loto, organisé pour cette 10^e participation de Fontenay-Saint-Père au Téléthon, a remporté un vif succès et la belle somme de 892,96 €.

Grâce à cette heureuse initiative, au total, la somme de 1678,96 € sera versée, cette année, à l'AFM Téléthon.



Marché de Noël et illumination du sapin

Depuis le début du mois de décembre, le traditionnel sapin de Noël a pris place sur la place de la Mairie, où il se tient fièrement aux côtés de son compagnon, le lutin-patineur. Les enfants sont ravis, et l'excitation est à son comble à l'idée que le Père Noël arrive bientôt avec "des jouets par milliers et n'oublie pas leurs petits souliers !" Dans les classes, les élèves répètent les chants de Noël qu'ils interpréteront vendredi 5 décembre à 18h, à l'instant précis où le sapin s'illuminera.

Le grand jour est enfin arrivé ! Les commerçants du marché de Noël s'installent, créant une véritable ruche de stands aux mille trésors, prêts à ravir les visiteurs. On y trouve tout ce qu'il faut pour préparer les fêtes : artisanat népalais, bijoux, cartes et albums, bougies, jeux pour les enfants mais aussi champagne, charcuterie, chocolat, fleurs, fromages, macarons, miel, objets de décoration, produits à base de fraises, pains, fruits de mer, sculptures... et bien d'autres merveilles encore.

A 18h, la magie opère ! Le sapin s'illumine et éblouit les petits yeux émerveillés. Les chants des écoliers dont le traditionnel « Bons Baisers de Fort de France » dirigés par leurs enseignants, emplissent l'air, créant une ambiance festive que les parents suivent avec fierté. Ce moment lumineux et joyeux est un véritable enchantement suivi par l'arrivée du Père Noël qui traverse la foule à petits pas, s'installe dans son fauteuil rouge et attend les enfants qui se précipitent pour lui offrir leurs sourires et recevoir des bonbons. La place se transforme en un lieu animé, les familles prennent des photos au Photo-Booth, les enfants se font maquiller avec de très beaux motifs dont ils sont très fiers. D'autres créent des décos pour orner le sapin, tandis que les adultes profitent des stands pour faire leurs achats ou se réchauffer autour des braseros avec un vin chaud, une soupe, un plat de charcuterie ou une assiette de fruits de mer.

Le traditionnel panier garni rencontre toujours un grand succès ! Pour seulement 2 €, chacun peut tenter sa chance en devinant son poids. Le nom du gagnant sera annoncé le lendemain, samedi 6, à l'occasion du Téléthon car l'intégralité des bénéfices sera reversée à cette cause.

Cette soirée a parfaitement incarné l'esprit de Noël et demeure un "Instant de Partage" privilégié, empreint de convivialité, que les Fontenaisiennes et les Fontenaisiens affectionnent particulièrement : des instants précieux vécus ensemble. Un grand merci aux bénévoles, qui contribuent à faire du Comité des Fêtes une institution chère à notre cœur.





Embellissement

Embellir le village est une priorité municipale.

Grâce à la présence des agents techniques et à l'engagement bénévole des élus ainsi que des habitants, les massifs, les entrées du village et les places sont soigneusement entretenus. Les bénévoles partici-

pent à la plantation, à l'arrosage et à l'entretien des espaces verts tout au long de l'année. Au printemps et en été, tulipes, géraniums, dipladénias et sauges s'épanouissent, offrant au village un festival de couleurs éclatantes qui enchantent les visiteurs et les riverains. Cet été, la Place de la Mairie était particulièrement agréable à regarder, ornée d'hortensias et de plantes diverses dans les jardinières issus de la serre communale. La mise en place de la végétalisation autour des tilleuls, place de la Mairie, demeure complexe en raison de la fréquentation importante de cet espace, notamment par les enfants. Mais comment leur en vouloir ?!

Un entretien régulier du Clos des Tilleuls ainsi que des deux parkings (parking du Moutier et parking des Clos) représente une charge de travail conséquente pour les agents municipaux, contribuant à la qualité et à l'accessibilité de ces espaces pour les habitants et les visiteurs. Le stationnement de la Grange Dîme est géré par GPS&O pour la première année, puis sera pris en charge par les services techniques municipaux. Aménagé l'an dernier, ce parking offre désormais un espace paysager destiné à améliorer le cadre environnemental. Bravo à Aaron et Vincent pour leur engagement et la qualité de leur travail pour l'entretien du village.

L'année 2026 sera l'année du passage du Jury de Villes et Villages Fleuris

Nous vous l'avons annoncé précédemment, nous mettrons tout en œuvre pour conserver notre fleur et tenter d'en gagner une seconde.

Pour cela, nous avons centré nos efforts sur le cimetière. Nous souhaitons qu'il soit un "jardin" accueillant pour les visiteurs tout en respectant le lieu de recueillement.

Ainsi, les actions suivantes ont été réalisées :

- Engazonnement des allées
- Plantation de vivaces entre les tombes
- Nettoyage et mise en valeur de l'ancienne pompe
- Mise en valeur de tombes abandonnées, dont l'architecture historique doit être préservée
- Plantations d'arbres afin de créer des espaces ombragées
- Plantation de rosiers grimpants afin de mettre en valeur un mur



La beauté du village repose également sur l'engagement de chacun. Merci de prendre soin des alentours de vos habitations et, si vous le pouvez, de les embellir avec des fleurs afin de contribuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Nous rappelons que notre village s'inscrit dans une démarche de village bio et sans pesticide et que depuis l'adoption de la loi Labbé en 2015 l'utilisation de pesticides dans les espaces publics est interdite.

Des bancs ont été installés dans divers lieux du village, permettant ainsi aux promeneurs de se reposer lors de balades dans le village.

La donation du terrain de la rue du Saussaye par Madame la Marquise De Rosanbo a permis à un groupe de bénévoles particulièrement investis de restaurer un ancien lavoir. Après d'importants travaux d'élargissement, de débroussaillage et de nettoyage, le lavoir a été remis en état, alors qu'il était dissimulé sous la végétation depuis plus de trente ans selon les habitants. Par ailleurs, l'écoulement de l'eau y est toujours assuré.

Cela porte à 6 lavoirs dans notre village :

- Lavoir du Saussaye
- Lavoir du Grez (alimenté par le RU qui prend sa source au-dessus du château du Mesnil).
- Lavoir de la Grenouillère.
- Lavoir de la Grande Vallée.
- Lavoir Léon Andrieux (construit en 1886 tout en longueur sur le cours du RU).



Après la collecte, veuillez rentrer vos poussières afin de maintenir la propreté et la fluidité des trottoirs. En cas d'impossibilité (absence de jardin, habitat collectif, etc.), il est recommandé de contacter la mairie afin d'examiner les solutions disponibles pour éviter le retrait de vos bacs. ▲ Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des sacs directement sur la voie publique. Si votre bac ne correspond pas à vos besoins, vous pouvez en solliciter un de plus grande capacité sur gpseo.fr (rubrique « vos démarches en ligne »).

Inscription au label Villes et Villages étoilés

l'an dernier, nous nous étions inscrits au Label Villes et Villages étoilés, en collaboration avec le Parc National Régional du Vexin Français.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu le Label 2 étoiles

Sur les 97 communes faisant partie du Parc, seulement 3 communes se sont vues décerner le label par l'Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'environnement nocturnes <https://www.anpcen.fr/>

Ce label permet d'améliorer la qualité de la nuit, promouvoir la qualité de l'environnement nocturne, diminuer les dépenses d'énergie et les frais liés aux éclairages extérieurs, mieux protéger les espèces ayant besoin de l'obscurité, veiller aux émissions de gaz à effet de serre et concevoir la lumière et ses usages pour une meilleure qualité de vie.

Il permet également de s'inscrire dans les meilleures pratiques de sobriété énergétique et lumineuse dans le respect de la réglementation.

Ce label facilitera, sans doute, l'accès à des subventions, surtout celles liées à l'environnement, l'énergie ou les démarches de transition écologique.



PNRVF – Renouvellement de la Charte

Projet article PNRVF Renouvellement de la Charte
Lors de la rédaction de ce bulletin les communes et les communautés de commune n'ont pas encore toutes délibérées. Au 17 décembre 92 communes et 4 communautés de communes ont (ré) adhéré au Parc Naturel Régional du Vexin français pour les 15 ans à venir. (cf Au Fil de Fontenay de novembre 2025). Notre commune lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2025 a approuvé le projet de la charte révisée du Parc Naturel Régional du Vexin Français Horizon 2040.

Notre engagement et attachement au Parc Naturel Régional du Vexin français permettent à notre commune :

- De maintenir sa ruralité dans le respect de ses habitants.
- De garantir sa protection environnementale et architecturale.
- De limiter les constructions dans les zones définies par la charte et le PLUI.
- D'avoir des expertises et des aides dans l'élaboration de projets.



- D'obtenir des subventions pour la commune mais aussi pour les habitants.

En quoi consiste la Charte :

Construite collectivement, elle fixe les grandes orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable du territoire pour les 15 prochaines années.

Le mot du Président Benjamin DEMAILL

Le renouvellement de la Charte est un engagement fort dans un projet de territoire pour la préservation de notre patrimoine, notre environnement et notre ruralité. Au-delà du document même, il marque la volonté de réunir les élus autour d'un projet partagé avec la volonté d'agir ensemble pour le bien commun et les générations futures.

Pour plus d'informations, consulter le site internet du Parc :
<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr>





www.pompesfunebrescriton.fr

POMPES FUNEBRES CRITON

01 34 77 04 89

societe.criton@wanadoo.fr

10, rue de Lorraine
78200 MANTES-LA-JOLIE

Mounir TITA

Toutes
distances

07 66 85 24 97 TAXI

Commune de stationnement :
Fontenay-Saint-Père

INSTALLATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ
BÂTIMENT – INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC – ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX

Entreprise RAOULT

01 30 94 13 79

ent.raoult@wanadoo.fr

29, 33, 35 Bis Rue Pierre Curie 78200 MANTES LA JOLIE

A partir du 1er octobre 2024
Les conditions de collecte évoluent

INFOS DÉCHETS GPSEO
PLUS BESOIN
D'ESPIONNER
VOS VOISINS
POUR SAVOIR
QUAND SORTIR
VOS POUBELLES !

SEINE
et
LOISE

NOUVELLE
APPLI

TELECHARGEZ-LA MAINTENANT !

L'application Infos déchets GPSEO vous accompagne au quotidien pour une gestion simple & personnalisée de vos déchets.



**ANTENNE
SERVICE**



A.S. PROTECTION

ALARMS • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54

DEVIS GRATUIT



Antenne télévision - Alarme intrusion - Vidéo protection
Internet - Wifi - Fibre optique
16 Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr

ANNA W fleuriste

72, avenue Jean Jaurès - 78711 Mantes-la-Ville
01 30 33 67 24 - anna.w.fleuriste@gmail.com



POUSSET & FAUCRET

**Plomberie Chauffage
Ramonage
Entretien chaudières Gaz - Fuel
Chauffe-eau solaire
Tél. 01 30 42 82 75**

260 RUE JEAN JAURÈS 78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT



06 58 66 10 04

menuiseriefd@gmail.com

**MALFRAY
Électricité**



ÉLÉCTRICITÉ GÉNÉRALE

**Alarmes intrusions & incendie
Contrôle d'accès - Interphonie**

Vidéo surveillance - Maison connectée

M. Malfray Olivier

8, rue Saint Martin - 78930 Guerville

bureau.malfrayelectricite@gmail.com

06 21 04 15 09 01 30 42 35 50

ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez
vos pizzas par téléphone au

06 78 88 22 75



TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi
Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie
Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale
Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix
Jeudi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église
Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

RGE

QUALIBAT

Entreprise LEVEL

Maçonnerie générale

01.34.78.25.16

06.03.52.88.66

eric@levelentreprise.fr

40 route des mares,
95510 Villers en Arthies

[Entreprise LEVEL](https://www.facebook.com/Entreprise.LEVEL)

**Guêpes,
Frelns,
Chenilles,
Dératisation,
Contrat de
Dératisation...**



06.21.48.82.67 - [jfd.frelon95@gmail.com](mailto:jfd.freelon95@gmail.com)

9, rue de la Croix de Mantes
78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT



Aménagement de jardin
Allée et terrasse - Pose de clôture
Élagage et abattage
Entretien de jardin

Parcs et jardins

01 34 76 14 20

www.vandamme-parcsetjardins.com

SYGECOM
Système de Gestion de Communications

VOTRE PARTENAIRE DU MANTOIS
SPECIALISE DANS L'INFRASTRUCTURE IT

WWW.SYGECON.COM
01 76 74 76 00
2 rue Pierre de Ronsard - 78200 Mantes la Jolie

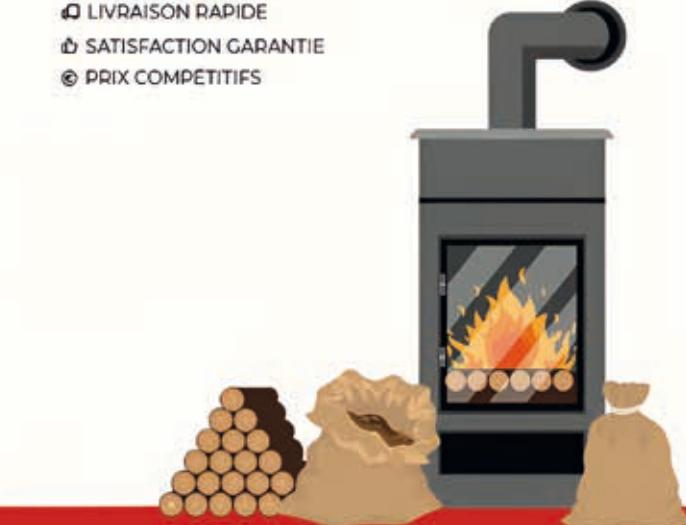
INFORMATIQUE • RÉSEAU • TÉLÉPHONIE IP & GSM • INTERNET Fibre Pro / 4G / 5G



VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE

GRANULÉS DE BOIS, FIOUL ET GNR.

- ↳ LIVRAISON RAPIDE
- ↳ SATISFACTION GARANTIE
- ↳ PRIX COMPÉTITIFS



📞 06.50.27.48.09

✉ contact@societe-peru.fr

🌐 societe-peru.fr

📍 Quai Fayol - 78200 Mantes-la-Jolie



**Poissonnerie
DESCHAMPS**

Relais des Mers

6, rue des Halles - 78200 Mantes-la-Jolie
Fixe : 01 30 33 50 41
Portables : 06 77 92 02 40 / 06 73 76 82 88
Horaires d'ouverture : mardi au samedi, 8h00 - 12h30 / 15h00 - 19h30

Emilie & Jérémie FEUILLET
Apiculteurs Récoltants

06.09.32.09.80
lestresorsduvexin@gmail.com

9, rue de la Croix de Mantes
78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT



KIMENEAU
Immobilier

A vos côtés depuis 1950

**ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION**

Votre conseillère spécialisée sur
Fontenay-Saint-Père et le Vexin

Nathalie BOUVIER
06 72 29 25 43
n.bouvier@kimeneau.fr

101, avenue de Paris
78440 GARGENVILLE

Tél. : 01 30 93 60 30
contact@kimeneau.fr
www.kimeneau.fr

Agenda 2026

JANVIER		
10	Fontenay-Amitiés	AG, Galette des rois
10	ASF	Galette des rois
11	Mairie - CCAS	Repas des anciens
24	Mairie	Vœux du Maire
25	Les Jazzies	Assemblée générale
30	Vexin Histoire Vivante	Assemblée générale
FÉVRIER		
7	Fontenay-Amitiés	Concours de Belote
7	ADJ	Assemblée générale
12	Fontenay-Amitiés	Restaurant Planet Panda
15	Comité des Fêtes	Loto
MARS		
7	Les Chasseurs	Repas
8	Course Paris-Nice	Mairie
13	Comité des Fêtes	Assemblée générale
15	Mairie	Elections municipales
21	Comité des Fêtes	Carnaval
22	Mairie	Elections municipales
AVRIL		
2	Fontenay-Amitiés	Sortie Notre Dame de Paris
4	ADJ	Chasse aux œufs
11	Vexin Histoire Vivante	
19	La Fontenoise	Concours de pétanque
20-24	ASF	Stage de foot
25	Le Moucet	Initiation danse et concert
MAI		
8	Mairie	Cérémonie du 8 mai
9	Fontenay-Amitiés	Repas des adhérents 40 ans
17	La Fontenoise	Concours de pétanque
23	Le Moucet	Animation cirque
24	ADJ	Foire à Tout
JUIN		
6	Fontenay-Amitiés	Soirée

13-14	ADJ	Théâtre des Chapardeurs
21	La Fontenoise	Concours de pétanque
26	Ecole	Fête des prix
27	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
28	Le Moucet	Festival de musique
28	Les Jazzies	Spectacle
JUILLET		
13	Comité des Fêtes	Fête nationale
18	Le Moucet	Atelier cinéma et projection
19	La Fontenoise	Concours de pétanque
AOÛT		
22	Le Moucet	Beaux-Arts et Bien Etre
SEPTEMBRE		
5	Comité des Fêtes	Forum des Associations
6	La Fontenoise	Concours de pétanque
19	Comité des Fêtes	Instant de Partage
26	Le Moucet	Photographie
24-27	Fontenay Amitiés	Voyage en Auvergne
OCTOBRE		
2	Comité des Fêtes	Tournoi de belote
3-4-5	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
18	Mairie	Salon Artistique
18	ADJ	Marché à la Citrouille
31	ADJ	Halloween
31	Le Moucet	Contes
NOVEMBRE		
8	Comité des Fêtes	Loto
11	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre
14	Fontenay Amitiés	Concours de Belote
DÉCEMBRE		
3	Fontenay Amitiés	Repas de Noël
4	Mairie	Illumination du Sapin de Noël
4	Comité des Fêtes	Marché de Noël
18	Mairie - CCAS	Remise des colis de Noël

MAIRIE DE FONTENAY-SAINT-PERE :

Tél. : 01 34 79 11 21
 Mail : mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr
 Site : www.fontenay-st-pere.fr

Rendez-vous avec les élus sur demande.

Ouverture Accueil :
 Lundi et jeudi : 9h-12h et 16h 18h
 Mardi : 9h-12h et 16h-19h
 Mercredi : 11h-12h
 Vendredi : 16h – 17h30